

Envoyé en préfecture le 10/07/2025

Reçu en préfecture le 10/07/2025

Publié le

ID : 039-200090579-20250709-D\_046\_2025-DE

Berger  
Levrault

erre d'émeraude



# RAPPORT



# D'ACTIVITÉS



Envoyé en préfecture le 10/07/2025

Reçu en préfecture le 10/07/2025

Publié le

Berger  
Levraut

ID : 039-200090579-20250709-D\_046\_2025-DE



Envoyé en préfecture le 10/07/2025

Reçu en préfecture le 10/07/2025

Publié le

Berger  
Levrault

ID : 039-200090579-20250709-D\_046\_2025-DE

# TERRE D'ÉMERAUDE, *La ruralité qui a le sens du passé, l'intelligence du présent et l'ambition de l'avenir*

## ÉDITO



### 2024

Il ne faut pas en vouloir aux événements disait Marc Aurèle ...

Si nous ne sommes pas maîtres de ce qui arrive, nous demeurons responsables de notre attitude envers les événements qui nous touchent.

Clemenceau avait cette phrase : « Ils ne veulent pas savoir et ne savent pas vouloir !

» Pour 2024 à Terre d'Émeraude, encore et encore, l'action a été le principe, l'action a été le moyen, l'action a été le but.

L'action qui s'entend bien sûr au service de l'intérêt général mais l'action qui n'ignore pas que l'état des choses et leurs réalités finissent toujours par s'imposer.

A l'heure des cryptos et de l'IA générative, pour faire bonne figure nous avons suivi les préceptes de l'oracle de la finance américaine Warren Buffett. Ses mantras ont été le fil conducteur de notre orientation budgétaire et notamment : « N'économisez pas ce qui reste après avoir dépensé mais dépensez ce qui reste après avoir économisé. » Les méthodes de ce vieux sage ont valeur de refuge quand les crises s'additionnent.

Le risque est de deux natures dans les phases d'instabilité :

- ne pas savoir ce que l'on fait et en subir les errements.

- ou comme le disait avec humour le même Clemenceau « Voici que s'avance l'immobilisme et nous ne savons pas comment l'arrêter. »

Le pronostic de réussite reste très incertain sans gouvernance efficace et organisée ni volonté de bousculer les lenteurs administratives et managériales.

Nous sommes souvent tributaires de priorités contradictoires et le risque serait d'édulcorer les problèmes voire tout simplement de retarder les solutions à prendre.

Ce rapport vous montre qu'il n'en est rien dans notre collectivité.

Nous nous efforçons d'être toujours plus concernés, d'éliminer la complexité et être tenaces et construire l'avenir.

Toutes ces injonctions vont de pair avec l'affirmation de nos valeurs.

*Philippe Prost, Président*

# SOMMAIRE

Envoyé en préfecture le 10/07/2025

Reçu en préfecture le 10/07/2025

Publié le

Berger  
Levrault

ID : 039-200090579-20250709-D\_046\_2025-DE



Édito.....	3
Administration générale .....	5
Élus communautaires.....	7
Marchés publics.....	9
Ressources humaines.....	11
Finances.....	13
Urbanisme.....	17
Service TIC.....	19
Communication.....	21
Ordures ménagères.....	24
Services techniques.....	25
Assainissement.....	27
Police intercommunale.....	29
Environnement et développement durable.....	31
Attractivité économique et emploi.....	33
Enfance, jeunesse et scolaire.....	35

Multi accueil Pause Calin.....	37
Micro-crèche	
Les Berceaux d'Émeraude.....	38
Espaces France Services.....	39
EHPAD Résidence du Moulin..	41
Halte Répit .....	42
Résidence autonomie	
Bellevue Orgelet .....	43
CIAS.....	44
Tiers lieux.....	45
Sport.....	46
Culture.....	47
Médiathèques.....	48
Musée du Jouet.....	50
Régie de Vouglans.....	54
Terre d'Émeraude Tourisme...	56
Annexe.....	58

## PORTRAIT DE LA COLLECTIVITÉ

L'année 2024 a débuté par les traditionnelles cérémonies des vœux que le Président de la Communauté de communes a partagé dans les bourgs centre en présence de nombreux vice-présidents.

### • Réunions des Vice-Présidents

Ces réunions permettent à l'exécutif de se rendre dans les communes du territoire en présence du Vice-Président qui reçoit ses collègues dans sa commune et des conseillers municipaux invités par le Maire pour l'occasion.

3 réunions se sont tenues en 2024 : le 7 février 2024 à CHARCHILLA, le 15 mai 2024 à LECT-VOUGLANS, le 16 octobre 2024 à MARTIGNA.

### • Réunions du Bureau Communautaire

Les réunions de Bureau qui sont certes des réunions préparatoires des conseils communautaires sont également des réunions de décisions avec délibérations dans les domaines délégués à cette instance, mais peuvent également faire l'objet d'une thématique spécifique.

7 réunions ont été organisées dont 6 à Arinthod et un bureau délocalisé à Bellecin : 27 février 2024, 26 mars 2024, 11 juin 2024, 25 juin 2024 (spécifique SCOT et présentation DDO en présence du Pays Lédonien), 10 septembre 2024, 5 novembre 2024 (à Bellecin), 10 décembre 2024

### • Conseils Communautaires

#### 6 réunions :

6 mars 2024, présentation du Débat d'Orientation Budgétaire,

3 avril 2024, vote du budget, vente du Centre de Vacances les Crozats à Uxelles

19 juin 2024, compte rendu d'activités et débat sur les ZAER,

18 septembre 2024, Création de la SPL Terre et Lacs du Jura en partenariat avec le Département du Jura pour la gestion de Bellecin, Chalain et le site de Maisod,

13 novembre 2024, Approbation des statuts de la SPL Terre et Lacs du Jura et Acquisition du Foyer logement d'Orgelet,

18 décembre 2024, décisions modificatives, attributions de compensation, approbation du Plan Climat Air Energie Territorial et questions relatives à l'assainissement.

Lorsque l'ordre du jour le permet, chaque début de séance du Conseil

Communautaire permet à un invité extérieur ou à un responsable de service d'intervenir auprès des délégués communautaires sur des sujets transversaux.

C'est dans ce contexte que le 6 mars le Colonel Frédéric SAUGE MERLE accompagné de l'Adjudant Tanguy LAURENT du Groupement de Gendarmerie du Jura et de la Commandante Florie ESCUDIER a parlé de la gestion des conflits et de l'attitude à tenir en cas de personnes agressives.

Le 3 avril, Mme Laura NICOLET représentant la Fruitière Bio de Saint Maurice-Crillat accompagnée de Mme Jacqueline MILLET, Maire de la Commune a été mise à l'honneur pour les deux médailles obtenues par la Fruitière au Concours Général Agricole de 2024.

En outre, M. Gilles MORISSEAU, Maire de Châtillon a présenté aux élus communautaires l'étude qu'il a réalisée sur la problématique de la cabanisation.

Le 19 juin ont été invitées Mesdames Françoise VESPA Présidente du Parc Naturel Régional du Haut Jura et Béatrice NEEL Directrice à présenter la procédure initiée pour la révision de la charte du PNR en présence également de M. Franck GIROD Vice-Président du PNR et de T.E.C.

Le 18 septembre, Madame Maud RAVEL Directrice de l'Agence Prisme est venue faire une présentation du déploiement de la fibre sur le territoire qui va se substituer au réseau cuivre.

Au cours de cette séance, une «cérémonie» spéciale a été organisée pour la remise des médailles du travail à 13 agents de la collectivité : 1 médaille d'or, 2 médailles de vermeil et 10 médailles d'argent.



Enfin lors de ce Conseil Communautaire, M. Alexandre BON, Conseiller aux Décideurs Locaux est intervenu pour faire une restitution de la qualité des comptes de la collectivité.

Le **13 novembre**, la séance a débuté par un hommage rendu à Thierry Bailly, Maire de Blye décédé tragiquement le samedi 02 novembre.

Puis M. Delphine GALLOIS, ambassadrice du réseau Elues Locales du Jura a été invitée pour parler de la mission de ce réseau destiné à soutenir les femmes en politique.

Enfin la séance du Conseil Communautaire du **18 décembre** a débuté par une prestation musicale avec l'intervention des élèves de l'Ecole de Musique et d'Art en Pays d'Orgelet, suivie de la remise du Trophée Challenge de la mobilité décerné à Marika NIZAN, Responsable du Service Environnement de la Collectivité. La séance s'est terminée par la projection du film réalisé en interne pour la cérémonie des vœux 2025.

#### • Comité Exécutif

Outre ces réunions qui présentent un caractère réglementaire notamment les bureaux et les conseils communautaires, la Collectivité a mis en place un comité exécutif composé de 10 membres qui se réunit, à quelques exceptions, près tous les vendredis matin pour aborder des questions d'organisation. A l'instar de ce Comité Exécutif, un C3S, composé du Président, des Vice-Présidents et de la DGS a été constitué pour évoquer les questions relatives aux affaires culturelles, sociales, sportives et scolaires. En 2024, ce C3S s'est réuni à 3 reprises, les 23 janvier, 28 mai et 01 octobre.

#### • Conférence des Secrétaires de Mairie

La conférence des secrétaires de Mairie initialement programmée le 28 novembre 2024 à la salle de cinéma François Truffaut a été reportée en 2025.

#### • Conférence des Maires

En 2024, la Conférence des Maires a été programmée le 28 juin 2024 et a débuté à 16 h 00 par une visite guidée de l'Abbaye de Gigny-sur-Suran par Mesdames ROCHET et LAMBERT en présence de Patrice CORSETTI, Maire de la Commune.

A l'issue de cette visite, les élus ont rejoint la Salle des Fêtes de Val Suran où se tenait cette conférence avec plusieurs invités. Le premier intervenant fut Denis TROSSAT, spécialisé dans le conseil et la formation en organisation, gestion et management qui a évoqué la question des « Jeunes et le rapport au travail : des motivations et des attentes inattendues »

Sont également intervenus M. Jean-Pascal CHOPARD de Jura Tourisme pour la présentation du magazine 2024, M. Khalid NAJIBE Directeur Territorial d'ENEDIS pour sensibiliser les Maires sur la question de la sécurisation des lignes électriques et M. Gérôme FASSETNET, nouveau Président du Conseil Départemental du Jura élu le 13 mai qui est venu se présenter devant les Maires de T.E.C.

Envoyé en préfecture le 10/07/2025

Reçu en préfecture le 10/07/2025

Publié le

ID : 039-200090579-20250709-D\_046\_2025-DE

Au cours de cette conférence, une nouvelle commission présidée par M. DEVAUX « Construire Demain » a été officiellement lancée au sein de T.E.C., commission qui a pour objectif de définir une feuille de route pour les projets d'avenir du territoire à moyen terme.

La soirée de convivialité a été animée par le Groupe « la Musicale » de Montmorot.

#### • Commission « Construire Demain »

Dès la constitution de la commission « Construire Demain » composée de 25 membres répartis sur l'ensemble du territoire, deux réunions ont été organisées en fin d'année : la première le 25 septembre 2024 à Orgelet et la seconde le 27 novembre 2024 à Dompierre sur Mont.

Cette commission a vocation à enrichir la stratégie globale que la collectivité proposera en fonction de ses compétences, de ses moyens financiers et d'une approche pragmatique, rappelant que l'exécutif travaille sur des projets qui pourront être enrichis à l'issue des travaux de cette commission.

#### • Visite de David LISNARD, Président des Maires de France

L'année 2024 a été marquée également par la visite du Président des Maires de France, David LISNARD qui est venu à la rencontre des Maires de Terre d'Émeraude Communauté le vendredi 31 mai 2024.

Après une visite de la Fruitière Bio de Saint Maurice Crillat, David LISNARD a rejoint le Centre sportif de BELLECIN pour un déjeuner avec les Maires du territoire en présence du Sénateur Clément PERNOT et du Président du Département Gérôme FASSETNET.

#### • SPL Terre et Lacs du Jura

La Régie de Bellecin dont la Présidence a été confiée en 2024 à Philippe PROST, Président de T.E.C. et Vice-Président du Département a mobilisé les équipes du Département et celles de T.E.C pour la création de la Société Publique Locale afin que cette dernière puisse être mise en place au 1er janvier 2025. En effet le Département devait dissoudre la Régie, puisque le rachat du Centre Sportif a été concrétisé en fin d'année 2024 par T.E.C. et une nouvelle structure de gestion devait prendre le relais quel qu'en soit sa forme.



# ÉLUS COMMUNAUTAIRES

## PRÉSIDENTE ET VICE-PRÉSIDENTE

Envoyé en préfecture le 10/07/2025

Reçu en préfecture le 10/07/2025

Publié le

ID : 039-200090579-20250709-D\_046\_2025-DE



# ÉLUS COMMUNAUTAIRES

## DÉLÉGATIONS SPÉCIALES

Envoyé en préfecture le 10/07/2025

Reçu en préfecture le 10/07/2025

Publié le

ID : 039-200090579-20250709-D\_046\_2025-DE



**Jacques  
CALLAND**

Adjoint  
Arinthod  
Agriculture et  
circuits courts



**Jean-Luc  
GUERIN**

Adjoint  
Pimorin  
Commerce  
et artisanat



**Jean-Noël  
RASSAU**

Maire  
d'Onoz  
Natura  
2000



**Hervé REVOL**

Maire de  
Bonlieu  
Cascades et  
équipements  
touristiques



**Guy HUGUES**

Maire de  
Vaux-les-Saint-  
Claude  
Développement  
industriel  
et zones  
d'activités

## MEMBRES DU BUREAU



**Hélène  
MOREL-BAILLY**

Maire de Clairvaux-  
les-Lacs



**Françoise GRAS**

Adjointe  
Arinthod



**Françoise  
DUBOCAGE**

Adjointe  
Thoirette



**Catherine  
SCHAEFFER**

Maire de  
Les Crozets



**Nathalie ROUX**

Maire  
de Doucier



**Hervé REVOL**

Maire  
de Bonlieu



**Christophe  
GERMAIN**

Maire de  
Largillay-  
Marsonnay



**Jacques  
CALLAND**

Adjoint  
Arinthod



**Rémy  
BUNOD**

Maire  
Montlainsia



**Patrick  
CHATOT**

Adjoint  
Orgelet



**Jean-Luc  
GUERIN**

Adjoint  
Pimorin



**Michel  
BLASER**

Maire de  
Maisod



**Dominique  
RETORD**

Maire de  
Lect-Vouglang

# MARCHÉS PUBLICS

## PRÉSENTATION DU SERVICE

Le service des marchés publics de Terre d'Émeraude Communauté assure l'ensemble des étapes des procédures de marchés, depuis la définition du besoin jusqu'à la notification, en passant par :

- Le conseil juridique et la veille réglementaire,
- La rédaction des pièces contractuelles (RC, AE, CCAP.),
- L'accompagnement des services dans le choix de la procédure et la formalisation de leurs besoins,
- La publication des consultations sur le profil acheteur,
- L'ouverture et l'analyse des offres en lien avec le service prescripteur,
- L'organisation des Commissions d'Appels d'Offres (CAO).
- Le suivi administratif et l'exécution des procédures.

Le profil acheteur utilisé par Terre d'Émeraude Communauté est e-marchespublics.fr, sur lequel l'ensemble des consultations sont publiées et les réponses des candidats dématérialisées.

Le service marchés publics est rattaché à la Direction des Affaires Générales, sous l'autorité directe de la Direction Générale des Services. Un unique agent, assure l'ensemble des missions précitées pour les besoins de la collectivité.

Aucune mutualisation n'est actuellement mise en place avec les communes membres, bien que des échanges ponctuels aient lieu avec certains services communaux pour des questions juridiques ou méthodologiques liées à la commande publique.

## DÉPLOIEMENT DU LOGICIEL MARCO

Terre d'Émeraude Communauté a déployé en 2024 le logiciel Marco, dédié au pilotage des marchés publics. Ce nouvel outil permet une traçabilité complète des procédures, de la rédaction des pièces contractuelles jusqu'à la notification.

Une **formation a été dispensée à six agents** issus des services assainissement, techniques, juridique, environnement, développement économique et affaires générales. Ce maillage interservices garantit une appropriation large du logiciel et une meilleure coordination des étapes de la commande publique entre les agents amenés à suivre régulièrement ce type de dossiers. L'outil contribue à :

Envoyé en préfecture le 10/07/2025

Reçu en préfecture le 10/07/2025

Publié le

ID : 039-200090579-20250709-D\_046\_2025-DE

Bersier  
Levrault

- **Sécuriser juridiquement les procédures**, car le logiciel adapte les formulaires en fonction des procédures et de leurs dispositions juridiques.
- **Standardiser les pratiques**, en s'appuyant sur des modèles identiques entre les services.
- **Réduire les risques de contentieux**, avec une traçabilité des procédures et l'édition des pièces de marchés, courriers... conformément aux exigences du Code de la Commande Publique.



Ce déploiement s'inscrit dans une démarche plus globale de **conformité réglementaire et d'optimisation des processus internes**, pilotée par le service marchés publics.

## BILAN QUANTITATIF

Cette année, l'activité du service marchés publics s'est traduite par les chiffres suivants, illustrant la diversité des besoins et des procédures engagées :

### Nombre de procédures par type :

- Nombre total de procédures notifiées : 12
- Nombre total de marchés (lots) notifiés : 41
- Répartition par type de procédure :
  - MAPA < 90 000 € : 4
  - MAPA > 90 000 € : 3
  - Procédures formalisées : 4
  - Marchés sans publicité ni mise en concurrence : 1 (engagé à la suite d'une procédure infructueuse lancée en 2023 : « Finalisation du PLUi de Jura Sud »)

# MARCHÉS PUBLICS

Envoyé en préfecture le 10/07/2025

Reçu en préfecture le 10/07/2025

Publié le

ID : 039-200090579-20250709-D\_046\_2025-DE



## Répartition par catégorie de marchés :

### • Fournitures (3 marchés) :

Fourniture, conditionnement et livraison de titres-restaurant pour les agents de Terre d'Émeraude Communauté

Groupement de commande pour la fourniture et la livraison de composteurs individuels ou collectifs en plastiques ou en bois et de bioseaux pleins ou ajourés

Fourniture, livraison et installation de mobilier pour la nouvelle Médiathèque Intercommunale de Val Suran

### • Services (7 marchés) :

Entretien et nettoyage de bâtiments intercommunaux administratifs, sportifs et culturels

Exploitation des installations de la chaufferie et du réseau de chaleur bois énergie d'Arinthod

Gestion des structures Petite Enfance de Terre d'Émeraude Communauté

Etude de la colonie de Minioptères de Schreibers de la grotte de Gigny

Maitrise d'œuvre Aménagement pour le public de l'Espace Naturel Sensible «Lac et marais de Viremont»

Réalisation de prestations d'entretien d'ouvrages d'assainissement non collectif et collectif sur le territoire de Terre d'Émeraude Communauté.

Finalisation de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal sur le secteur de l'ex-Communauté de communes Jura Sud

### • Travaux (2 marchés) :

Requalification de la trésorerie de Clairvaux-les-Lacs en office du tourisme

Construction d'un tiers-lieu à Arinthod

**Récapitulatif par services** : services techniques (4), RH (1), petite enfance (1), ordures ménagères (1), environnement (2), culture (1), assainissement (1), urbanisme (1).

## Montants cumulés engagés :

• **Montant total des marchés notifiés en 2024** : 3 582 761,28 € HT

**Marchés de travaux** : 2 646 939,49 € HT

Dont 2 208 587,77 € HT pour le tiers-lieu d'Arinthod et 438 351,72 € HT pour l'office du tourisme de Clairvaux-les-Lacs

→ Ces deux opérations représentent **près de 74 %** du montant des procédures notifiées

**Marchés de fournitures et de services** : 935 821,79 € HT

→ Soit environ **26 %** du montant des procédures notifiées

• **Montant moyen par marché** : 298 563,44 € HT

Ces données traduisent un fort poids des investissements en travaux dans l'activité marchés publics de l'année 2024, avec deux opérations majeures concentrant à elles seules les trois quarts des engagements financiers.



## BILAN QUALITATIF

L'année 2024 a été marquée par un travail de sécurisation juridique des procédures et de professionnalisation des pratiques, dans un contexte de réorganisation du service avec la prise de poste de la Directrice des Affaires Générales, en lien étroit avec le Directeur Général des Services Techniques.

• **Sécurisation juridique** des procédures avec la mise en place systématique de l'analyse des candidatures préalablement à l'analyse des offres, conformément aux bonnes pratiques de la commande publique.

• **Montée en compétence** par la participation à des formations ciblées portant sur les fondamentaux de la commande publique, ainsi que sur la préparation, la passation et l'exécution des marchés.

• **Accompagnement des services** avec l'organisation de réunions de cadrage en amont ou en cours de procédure, appui à la définition du besoin, rédaction des pièces contractuelles et accompagnement à l'analyse des offres.

• **Transparence accrue** grâce à une publicité systématique sur le profil acheteur de Terre d'Émeraude Communauté, une gestion rigoureuse des échanges pendant les consultations et des réponses systématiques apportées dans les délais de rigueur aux questions posées par les opérateurs économiques.

# RESSOURCES HUMAINES

## EFFECTIF 2024

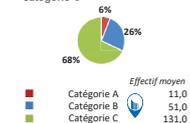
### Terre d'Émeraude communauté

#### Effectifs

- 48% des agents sont fonctionnaires



- 68% d'agents relevant de la catégorie C



- Le taux de féminisation des emplois permanents est de : 77%



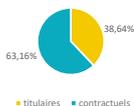
#### Pyramide des âges

- En moyenne, les agents ont 44 ans

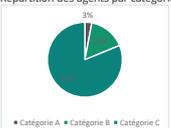
Age moyen* des agents permanents	
Fonctionnaires	48,49
Contractuels permanents	39,76
<b>Ensemble des permanents</b>	<b>44,10</b>
Age moyen* des agents non permanents	
Contractuels non permanents	38,50

### CIAS

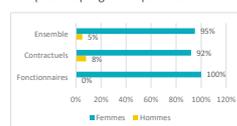
#### Effectifs



#### Répartition des agents par catégorie

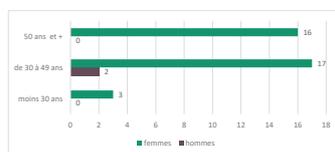


#### Répartition par genre et par statut



L'âge moyen des agents de la collectivité est de 46 ans

Fonctionnaires	52,05 ans
Contractuels	45,07 ans
<b>Ensemble des agents</b>	<b>46,88 ans</b>



### Pour la Communauté de Communes

Au 31 décembre 2024, Terre d'Émeraude Communauté compte 181 agents soit 160,29 Equivalents Temps Plein (ETP) effectivement rémunérés qui interviennent dans de nombreux domaines : administratif, enfance (Accueils de Loisirs/écoles), Petite Enfance (crèche), technique, ordures ménagères et déchetterie, assainissement, piscine, Musée du Jouet, médiathèques, Police Intercommunale...

7 agents sont placés en disponibilité pour convenances personnelles.

Envoyé en préfecture le 10/07/2025

Reçu en préfecture le 10/07/2025

Publié le

ID : 039-200090579-20250709-D\_046\_2025-DE

**181 AGENTS**  
soit 160,29 ETP  
Au 31 décembre 2024

Les agents en activité sont répartis dans les filières suivantes :

#### FILIÈRE ADMINISTRATIVE : 34 agents (32,63 ETP)

- 1 emploi fonctionnel de DGS
- 1 emploi fonctionnel de DGST
- 4 postes d'attaché territorial
- 1 postes de rédacteur Principal 2<sup>ème</sup> classe
- 7 postes de rédacteur
- 5 postes d'adjoint administratif Principal 1<sup>ère</sup> classe
- 2 postes d'Adjoint administratif Principal 2<sup>ème</sup> classe
- 13 postes d'adjoint administratif

#### FILIÈRE ANIMATION : 61 agents (48,59 ETP)

- 1 poste d'animateur principal 2<sup>ème</sup> classe
- 6 postes d'animateur
- 1 poste d'adjoint d'animation Principal 1<sup>ère</sup> classe
- 6 postes d'adjoint d'animation Principal 2<sup>ème</sup> classe
- 47 postes d'adjoint d'animation

#### FILIÈRE CULTURELLE : 12 agents (11,4 ETP)

- 1 poste de conservateur du patrimoine
- 3 postes d'assistant de conservation principal 1<sup>ère</sup> classe
- 5 postes d'assistant de conservateur du patrimoine et des bibliothèques
- 4 postes d'adjoint du patrimoine Principal 2<sup>ème</sup> classe

#### FILIÈRE MEDICO-SOCIALE : 10 agents (9,5 ETP)

- 1 poste d'Éducateur de Jeunes Enfants de classe Exceptionnelle
- 1 poste d'Éducateur de Jeunes Enfants
- 1 poste d'Auxiliaire de Puériculture de classe supérieure
- 7 postes d'Auxiliaire de Puériculture de classe normale

#### FILIÈRE SOCIALE : 5 agents (4,31 ETP)

- 3 postes d'ATSEM Principal 1<sup>ère</sup> classe
- 3 postes d'ATSEM Principal 2<sup>ème</sup> classe

#### FILIÈRE SPORTIVE : 1 agent (1 ETP)

- 1 poste d'Éducateur des Activités Physiques et Sportives Principal 1<sup>ère</sup> classe

# RESSOURCES HUMAINES

EFFECTIF 2024



Envoyé en préfecture le 10/07/2025

Reçu en préfecture le 10/07/2025

Publié le

ID : 039-200090579-20250709-D\_046\_2025-DE

MASSE SALARIALE

des dépenses réelles de fonctionnement

## FILIÈRE TECHNIQUE : 55 agents (49,86 ETP)

- 1 poste d'ingénieur
- 1 poste de Technicien principal 1<sup>ère</sup> classe
- 7 postes de Technicien principal 2<sup>ème</sup> classe
- 1 poste de Technicien
- 1 poste d'agent de maîtrise principal
- 5 postes d'agent de maîtrise
- 2 postes d'adjoint technique principal 1<sup>ère</sup> classe
- 11 postes d'adjoint technique principal 2<sup>ème</sup> classe
- 27 postes d'adjoint technique

## FILIÈRE POLICE : 3 agents (3 ETP)

- 2 postes de Chef de Service de la Police Municipale Principal 1<sup>ère</sup> classe
- 1 poste de Chef de Service de la Police Municipale Principal 2<sup>ème</sup> classe

## CONTRATS AIDÉS : 1 agent (0,73 ETP)

- 1 poste au sein des Espaces France Services

## CONTRATS D'APPRENTISSAGE : 3 agents (3 ETP)

- 1 poste au sein du service Enfance à l'ALSH d'Orgelet
- 1 poste au sein du service assainissement
- 1 poste au sein du service Communication

## Pour le Foyer Logement / Halte répit

5 agents (3,44 ETP) interviennent au sein du Foyer Logement et de la Halte Répit sur Orgelet.

## FILIÈRE TECHNIQUE : 3 agents (1,85 ETP)

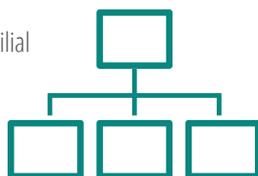
- 3 postes d'adjoint technique

## FILIÈRE MEDICO SOCIALE : 1 agent (1 ETP)

- 1 poste de Moniteur Educateur intervenant familial

## FILIÈRE ANIMATION : 1 agent (0,59 ETP)

- 1 poste d'adjoint d'animation



## Pour l'EHPAD

Au 31 décembre 2024, l'effectif de l'Ehpad 24 agents soit 22 Equivalents Temps Plein effectivement rémunérés.

## FILIÈRE ADMINISTRATIVE

- 1 poste Direction
- 1 poste secrétariat

## FILIÈRE MÉDICO-SOCIALE

- 1 agent à 0,25 ETP médecin coordinateur
- 1 agent à 0,20 ETP Psychologue
- 1 agent infirmier coordinateur
- 3 agents (2,5 ETP) infirmières
- 11 agents 10,6 ETP) aide-soignantes
- 2 agents aide-soignantes
- 6 agents agents de service
- 1 agent à 1 ETP contrat d'apprentissage
- 1 agent à 1 ETP contrat aidé

## La masse salariale

Pour l'année 2024, la masse salariale de Terre d'Émeraude Communauté est de 7 018 248,37€. Ce montant correspond à l'ensemble des traitements des agents (salaire de base et primes) auxquels s'ajoutent les charges patronales et les dépenses relatives à l'action sociale, aux assurances statutaires et à la médecine du travail.

La masse salariale 2024 est de 118 750,46 € pour le Foyer Logement et de 428 745,59€ pour la Halte Répit.

## Comité Social Territorial

En 2024, le Comité Social Territorial (CST) s'est réuni 3 fois afin d'émettre des avis sur divers sujets : Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels (DUERP), nouvelles organisations de services, mise en place de la protection sociale complémentaire à compter du 1er janvier 2025 pour la prévoyance et du 1er janvier 2026 pour la partie mutuelle ...

### RÉSULTATS

SECTION	RÉSULTAT DE CLÔTURE 2024	SOLDE RESTES À RÉALISER	RÉSULTATS CUMULÉS
Fonctionnement	8 561 198,30 €	- €	8 561 198,30 €
Investissement	3 551 931,16 €	- 6 047 837,05 €	- 2 495 905,89 €
Total	12 113 129,46 €	- 6 047 837,05 €	6 065 292,41 €

### LES GRANDES MASSES BUDGÉTAIRES



RF	RI
Fiscalité locale 10 138 419 €	
Impôts et taxes 5 279 559 €	
Dotations de l'État et autres dotations 4 377 714 €	
Produits des services 4 313 246 €	
Autres produits 1 333 653 €	
	Recettes propres d'investissement 20 572 481 €

**Recettes =  
46 015 073 €**

DF	DI
Dépenses de personnel 7 018 248 €	
Charges à caract. général 3 528 293 €	
Autres charges de gestion courante 4 317 493 €	
Atténuations de produits (FNGIR+AC) 3 906 904 €	
Autres charges 1 856 601 €	
Intérêts de la dette 258 217 €	
Capital de la dette 1 097 664 €	
Dépenses d'investissement 18 232 161 €	
	Solde de l'exercice + 5 799 492 €

**Dépenses =  
40 215 581 €**

# FINANCES

Envoyé en préfecture le 10/07/2025

Reçu en préfecture le 10/07/2025

Publié le



ID : 039-200090579-20250709-D\_046\_2025-DE

## ÉPARGNE

CAPITAL DE LA DETTE = 1 097 664 €

Intérêt de la dette = 258 217 €

Encours de la dette = 9 826 899 €

## FISCALITÉ MAINTENUE

TFNB = 16,32%

TFB = 8,66%

TH = 13,97%

CFE = 23,55%

TEOM = 12,34%

TAUX D'ÉPARGNE  
BRUT  
21,85 %



## DETTE

Ratio de désendettement  
1,81 années

Épargne brute = 5 443 514 €

## LES INVESTISSEMENTS

Montant

5 400 000 €

Acquisition de Bellecin

11 700 000 €

Acquisition de la  
Résidence Bellevue

475 000 €

## LES 7 BUDGETS ANNEXES

	RÉSULTAT GLOBAL
Assainissement	- 625 181,24 €
SPANC	+ 182 259,76 €
ZI/ZA	- 1 155 006,43 €
Musée du Jouet	- 95 471,00 €
Centre Uxelles	+ 81 490,00 €
Chaufferie bois	+ 88 912,67 €
Natura 2000	- 169 899,15 €



Fort de l'expérience acquise au cours des dernières années, 2024 est en parfaite cohésion avec nos fondamentaux, et nos objectifs :

### FISCALITÉ

Pas de pression fiscale sur nos habitants et nos entreprises. L'engagement de maintenir les taux actuels de fiscalité d'ici la fin du mandat est tenue.

### MASSE SALARIALE

Contenir la masse salariale. L'engagement pris de poursuivre la maîtrise des charges de personnel est respectée, puisque la hausse est seulement de 1,75% par rapport à 2023 et ce, malgré : le maintien du nombre d'ETP, la répercussion de l'augmentation du point d'indice, l'augmentation du SMIC et la prise en compte du Glissement Vieillesse Technicité.

### LA DETTE ET L'ÉPARGNE

Pas d'emprunt en 2024. La politique de conserver un encours de dette constant est respectée.

### PROGRAMME D'INVESTISSEMENT

Conforme à nos engagements, poursuite des programmes en cours et validés.

### AUTO-FINANCEMENT

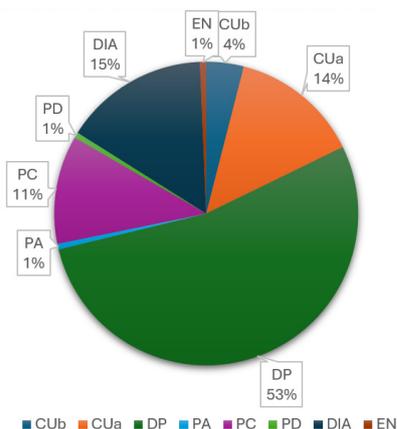
Enfin, faire tendre nos efforts vers un accroissement significatif de notre capacité d'autofinancement. Une précision, les masses globales (recettes et dépenses) 2024 sont en forte hausse du fait des écritures relatives à l'acquisition de Bellecin (11 700 000 €) et à la création de la SPL Terre et Lac du Jura (250 000 €).

L'objectif a été de **réévaluer nos priorités**, et cela est passé par **la poursuite de notre gestion budgétaire rigoureuse au quotidien**.

## PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS 2024 (hors acquisition Bellecin)



Espaces partagés de Val Suran = 1 397 612 €  
Accueil de Mineurs Collectif de Moirans-en-Montagne = 1 052 969 €  
Stade de Football de Moirans-en-Montagne = 741 069 €  
Réseau Assainissement ZA Grand Gizon = 233 474 €  
Installation de molochs – génie civil sur ex Jura Sud = 219 456 €  
Office de Tourisme Clairvaux-Les-Lacs = 148 832 €  
PLUI = 120 760 €



## POLE INSTRUCTION

Le service est chargé de proposer une instruction des demandes relatives à l'occupation et à l'utilisation des sols (certificats d'urbanisme, déclarations préalables, permis de construire, de démolir ou d'aménager) au regard des règles d'urbanisme. L'autorité compétente en matière d'urbanisme reste le Maire.

La volonté de la Communauté de communes et de ses communes membres est de travailler ensemble, en conservant une certaine proximité permettant de faciliter l'accès au service pour la population et maîtriser les délais d'instruction.

Ce service mutualisé sera proposé à l'ensemble des communes de Terre d'Émeraude Communauté au fur et à mesure de l'approbation des différents Plans Locaux d'Urbanisme intercommunaux.

Janvier à août : 3 équivalents temps plein

Septembre à décembre : 3.5 équivalents temps plein

Le secrétariat du service est assuré par un agent affecté pour 0.5 équivalent temps plein.

## POLE PLANIFICATION

La Communauté de communes a poursuivi son travail d'élaboration de deux des quatre PLUi, à savoir le PLUi du secteur de l'ancienne Communauté de communes JURA SUD et le PLUi de l'ancienne Communauté de communes Petite Montagne.

### • PLUi Secteur Jura Sud

Le bureau d'études CITTANOVA a été retenu pour assister la collectivité dans la finalisation de l'élaboration du PLUi du secteur Jura Sud.

Le Comité de pilotage (COFIL), composé de l'intégralité des 17 Communes de l'ex territoire, a poursuivi le travail dès septembre, permettant ainsi au Conseil Communautaire d'approuver le Projet d'Aménagement et de Développement Durables lors de sa séance du mois de décembre 2024.

Deux réunions publiques ainsi que deux réunions avec les personnes publiques associées ont permis de répondre aux besoins du processus de concertation.

En parallèle, l'étude des Orientations d'Aménagement Programmées et des règlements graphiques et écrits a débuté en fin d'année, avec pour objectif un arrêt prévu en juillet 2025.

Trimestre	CUB	CUa	DP	PA	PC	PD	DIA	EN	TOTAL
1 <sup>er</sup>	12	40	194	5	34	3	25	3	316
2 <sup>ème</sup>	13	55	229	1	51	3	82	5	439
3 <sup>ème</sup>	21	54	200	1	43	0	67	1	387
4 <sup>ème</sup>	14	59	182	2	46	3	58	1	365
<b>TOTAL</b>	<b>60</b>	<b>208</b>	<b>805</b>	<b>9</b>	<b>174</b>	<b>9</b>	<b>232</b>	<b>10</b>	<b>1507</b>

CUB : certificat d'urbanisme opérationnel

CUa : certificat d'urbanisme d'information

DP : déclaration préalable

PA : permis d'aménager

PC : permis de construire

PD : permis de démolir

DIA : déclaration d'intention d'aliéner

EN : enseigne



## URBANISME

### • PLUi Secteur Petite Montagne

Le bureau d'études CITADIA a repris le travail d'élaboration du PLUi PETITE MONTAGNE avec une actualisation du diagnostic et de l'état initial de l'environnement et la reprise du scénario démographie-habitat pour être compatible avec le SCoT.

Une réunion avec les 23 communes du secteur PETITE MONTAGNE est intervenue le 20 novembre 2024 afin d'informer les élus de la reprise du PLUi et du calendrier prévisionnel.

L'objectif est de débattre du PADD du PLUi PETITE MONTAGNE en octobre 2025 et d'arrêter le PLUi, sous réserve du délai de 2 mois, en décembre 2025.

### COMMISSION D'URBANISME

La commission Urbanisme s'est réunie le 6 novembre 2024. Dans le contexte de la réduction de la consommation d'espace et de l'artificialisation des sols, de l'objectif de diminution de la vacance, des échanges ont eu lieu sur le thème «remobilisation de la vacance et promotion de nouvelles formes d'habiter» dans le secteur de Petite Montagne.

### SERVICE ASSURANCES

La Communauté de communes a mis à jour l'inventaire des biens immobiliers et le parc de voitures assurés auprès de la SMACL.



### VENTES AUX ENCHERES – AGORASTORE

La société Agorastore, spécialisée dans la vente aux enchères de biens d'occasion appartenant aux organismes publics, propose de vendre ces biens réformés sur un site internet dédié à ces transactions.

Ce procédé qui s'inscrit dans une démarche de préservation de l'environnement et de solidarité, favorise les enchères citoyennes et permet de donner une seconde vie à des biens qui présentent encore une utilité.

Par délibération du 6 mars 2024, la Communauté de communes a décidé d'adhérer à la plateforme de vente en ligne AGORASTORE pour proposer à la revente ses biens d'occasion sur le site dédié.

Cette démarche présente ainsi plusieurs avantages :

- Céder en toute transparence, dans le cadre d'une large audience, des biens meubles dont les services n'ont plus l'utilité ;
- Créer de nouvelles recettes permettant de financer le renouvellement de matériels ;
- Réduire les encombrants, favoriser le recyclage et agir dans le cadre du développement durable ;
- Optimiser l'utilisation des surfaces et le volume de stockage des biens meubles au sein de la Communauté de communes ;
- Instaurer un nouveau vecteur de communication avec la population.

# SERVICE TIC | TECHNIQUE DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

Envoyé en préfecture le 10/07/2025

Reçu en préfecture le 10/07/2025

Publié le

ID : 039-200090579-20250709-D\_046\_2025-DE



L'année 2024 a été marquée par une consolidation majeure du système d'information de Terre d'Émeraude Communauté. Dans un contexte de digitalisation croissante des services publics et de montée des menaces cyber, la Direction des Systèmes d'Information (DSI) a poursuivi sa stratégie de modernisation, de sécurisation et d'optimisation des infrastructures et des outils numériques. L'accent a été mis sur des projets structurants pour renforcer la résilience du service informatique, améliorer la qualité de service et accompagner les évolutions métiers.

## OBJECTIFS

Les objectifs poursuivis en 2024 ont été de :

- Sécuriser davantage le système d'information dans le cadre du plan pluriannuel cybersécurité.
- Poursuivre la modernisation de l'infrastructure réseau et des protections aux frontières.
- Déployer des outils métiers performants au service des agents et des services.
- Renforcer les capacités de détection et de réponse face aux menaces informatiques.
- Accompagner les services dans la transition numérique (GED, dématérialisation...).

## ACTIONS ET CALENDRIER

Plusieurs projets clés ont été planifiés et mis en œuvre en 2024 :

### Déploiement de la phase 1 du réseau de pare-feux SONICWALL

Ce projet a consisté à équiper les premiers sites critiques de la collectivité avec une solution de pare-feu nouvelle génération. L'objectif : segmenter le réseau, sécuriser les flux inter-sites, et poser les bases d'une administration centralisée et évolutive.

État d'avancement : 13 sites déployés sur la phase 1. Poursuite en 2025 sur les 22 sites restants.

### Upgrade des liens fibres inter-sites

L'évolution des usages et la charge réseau croissante ont rendu nécessaire un rehaussement des liens fibres. Ce projet a permis :

- Une montée en débit entre sites (fibre dédiée, symétrique),
- Une amélioration des flux de sauvegarde, maintenance et vidéo-protection,
- Une meilleure préparation à l'ouverture de services VPN distants sécurisés.

### Déploiement de Bitdefender GravityZone Business Security Enterprise

Le remplacement de la solution antivirus par Bitdefender GravityZone a permis de mettre en place une solution unifiée EPP + EDR (Endpoint Protection Platform + Endpoint Detection and Response).

Bénéfices : Surveillance en temps réel, réponse automatique aux menaces, couverture de plus de 180 équipements.

### Acquisition de nouveaux outils métiers

- MARCO : outil transversal pour optimiser les processus internes en termes de marchés publics et la centralisation de l'information.
- ZEENDOC : solution de Gestion Électronique de Documents (GED) mise en place pour sécuriser la gestion du courrier et des documents administratifs. Elle contribue à la traçabilité, à l'archivage et à la dématérialisation des processus de traitement du courrier dans les services.

### Dématérialisation des bons d'engagement et devis

En 2024, une nouvelle étape de la transformation numérique est à l'étude avec la future mise en place de la dématérialisation des bons d'engagement et des devis. Cette démarche vise à fluidifier les processus de validation, renforcer la traçabilité financière et améliorer l'efficacité des circuits budgétaires. Le déploiement est prévu en 2025.



# SERVICE TIC | TECHNIQUE DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

## Étude de migration Exchange 2016 vers Exchange Online

Une étude de faisabilité pour la migration de la messagerie Exchange 2016 vers Exchange Online a été menée. Cette analyse a permis d'identifier les prérequis techniques, les impacts organisationnels et les étapes du projet. Le déploiement est prévu pour le 1er trimestre 2025, afin de bénéficier des avantages du cloud Microsoft (haute disponibilité, sécurité renforcée, évolutivité).

## AUTRES ACTIONS DU SERVICE EN 2024

En complément des projets stratégiques, la DSI a assuré :

- La gestion quotidienne du parc informatique (maintenance, renouvellement de postes, résolution d'incidents),
- L'accompagnement des utilisateurs et des services dans leurs usages numériques,
- La veille technique et réglementaire,
- L'entretien et l'évolution continue de l'infrastructure (AD, supervision, sauvegardes...),

- La sensibilisation à la cybersécurité, via des supports et formations ponctuelles.

## CONCLUSION

L'année 2024 a été une année charnière pour la DSI, avec des projets structurants concrétisés autour de la sécurité, de la connectivité et de la modernisation des outils. Grâce à une approche proactive et rigoureuse, le système d'information de Terre d'Émeraude a gagné en robustesse, en fiabilité et en agilité.

Les perspectives pour 2025 s'inscrivent dans la continuité, avec la poursuite des déploiements SONICWALL, l'ouverture de nouveaux services numériques et le développement de la cybersécurité au cœur de nos priorités.

**SONICWALL®**

# COMMUNICATION

## En chiffres

**1**  
application  
Terre d'Émeraude



**1**  
partenariat avec  
Anaïs Bescond



Envoyé en préfecture le 10/07/2025  
Reçu en préfecture le 10/07/2025  
Publié le  
ID : 039-200090579-20250709-D\_046\_2025-DE



**665 892**  
visites sur le site  
internet TEC en 2024  
(VS 508 796  
en 2023 // + 31%)



### Pages du site les plus visitées :

1. Home Page: Accueil
2. Service de collecte
3. Nous contacter
4. Portrait du territoire
5. Toutes les offres d'emploi

## Réseaux sociaux

 **2710** abonnés facebook (VS 2 617 en 2023)

 **623** abonnés LinkedIn (VS 552 en 2023)

 **2 795** vues sur la chaîne Youtube en 2024

## TEMPS FORTS 2024

- 1<sup>er</sup> juin 2024** : Challenge entreprises au Centre Sportif de Bellecin en présence d'Anaïs Bescond dans le cadre de l'Adventu'Run
- Septembre 2024** : Parution du magazine 39° Sud
- Septembre 2024** : Lancement du Canal « Actu de TEC » à destination des habitants sur l'application Terre d'Émeraude Citykomi



# COMMUNICATION

## PARTENARIAT AVEC ANAÏS BESCOND

La collaboration établie en 2022 avec la biathlète Anaïs Bescond s'est poursuivie en 2024.

Anaïs était présente à plusieurs occasions en fonction de ses disponibilités : Challenge entreprises de Bellecin (accompagnement des participants sur le stand de tir puis présence pendant la remise des prix)

## CANAL «ACTU DETEC» DEL'APPLICATION « TERRE D'EMERAUDE »

Après le lancement de l'application « Terre d'Émeraude », dans un premier temps à destination des élus du territoire, l'application s'est ouverte aux habitants en septembre. À long terme, l'objectif est de sensibiliser les habitants aux services publics, à l'animation territoriale et à la vie démocratique en diffusant des messages clairs et concis deux fois par semaine. L'application permet à la collectivité de s'implanter dans l'esprit des habitants et de favoriser un sentiment d'appartenance.

Les résultats sont prometteurs puisque de nouveaux habitants rejoignent le canal chaque semaine.

## LE MAGAZINE INTERCOMMUNAL « 39° SUD »

La nouvelle édition du magazine intercommunal « 39° Sud » est parue en septembre 2024. Ce travail de rédaction a été source de réflexion et de synthèse importants puisqu'il a été nécessaire de prendre en compte les différentes actualités de tous les services de la collectivité. Ce magazine a été distribué dans les boîtes aux lettres des 92 communes du territoire, ainsi qu'aux agents de la collectivité, et a fait l'objet d'une publication sur l'application Terre d'Émeraude.



Envoyé en préfecture le 10/07/2025

Reçu en préfecture le 10/07/2025

Publié le

ID : 039-200090579-20250709-D\_046\_2025-DE



## ÉVÈNEMENTIEL



### Challenge entreprises Bellecin

Au Centre Sportif de Bellecin, Terre d'Émeraude Communauté & l'Asso Made in Jura ont renouvelé leur collaboration pour mettre en place le challenge entreprises lors de la 6ème édition de l'Adventu'Run. Cette nouvelle édition a été un véritable succès, attirant plus de 400 salariés.

- 1 500 participants sur la journée dont 400 sur le challenge d'entreprises
- 40 entreprises du département et des alentours représentées
- Plus de 50 équipes

Un événement qui porte des valeurs fortes partagées avec notre partenaire Anaïs Bescond.

## LES DIFFÉRENTES ACTIONS DE COMMUNICATION

Les différents besoins des services de la collectivité ont conduit à produire plus d'une cinquantaine de visuels cette année (affiches, flyers/brochures, goodies, lettres d'informations, totems...) en fonction des différents événements propres à chaque service.

Un **journal interne 39 CARATS** a été distribué à l'ensemble des agents en avril 2024. Ce document vise principalement à communiquer des informations essentiellement en lien avec les Ressources Humaines, mais aussi la mise en valeur du Musée du Jouet avec ses nouvelles expositions ainsi que l'Adventu'Run qui se déroulait quelques semaines plus tard.

## L'IMPORTANCE DU NUMÉRIQUE

Le nombre d'abonnés des différents réseaux sociaux augmente chaque année. L'objectif est de persévérer dans la coopération et l'échange d'informations avec d'autres entités pour accroître notre visibilité et pour maintenir l'augmentation des vues.

# COMMUNICATION

Envoyé en préfecture le 10/07/2025

Reçu en préfecture le 10/07/2025

Publié le

ID : 039-200090579-20250709-D\_046\_2025-DE



Plusieurs films et animations ont été réalisés en 2024

- Orientations budgétaires : un film d'animation a été réalisé afin de simplifier les informations lors du débat d'orientation budgétaire au mois de mars
- Film du Challenge d'entreprises afin de présenter en interne le challenge aux collaborateurs de TEC
- Film rétrospective 2024 à l'occasion des vœux pour l'année
- L'ensemble des films produits par Terre d'Émeraude communauté sont visibles depuis le compte Youtube de la collectivité.

De plus, le service fait appel désormais à l'intelligence artificielle en utilisant des voix dans les vidéos des vœux et dans d'autres vidéos. C'est une manière d'allier la tradition et la technologie dans la communication de la collectivité.



## ORGANISATION

La responsable de la communication en congé maternité puis suivi d'un congé parental, a été remplacée et le service a été renforcé par une alternante.

## MUSÉE DU JOUET

Le service s'occupe de la communication du Musée du jouet depuis le début de l'année 2023. Les principales actions sont les suivantes :

- Création de la nouvelle documentation pour 2024
  - Flyer annuel (45 000 ex) diffusé sur tout le territoire et dans les départements limitrophes
  - Programme semestriel diffusé en local (5000ex)
- Création en lien avec un graphiste / illustrateur du visuel clé 2024 du musée, qui sert ensuite de base pour toutes les campagnes média (journaux, magazines touristiques du territoire et département) et campagnes digitales
- Création du visuel des expositions « Playmobil®, 50 ans de sourires » et « Smoby, 100 ans de jouets et d'histoires »
- Travail sur la signalétique dans la ville de Moirans-en-Montagne et au sein du musée
- Création de contenu au quotidien afin d'alimenter les réseaux sociaux selon les actualités, visites et ateliers
- Création des programmes d'animation de chaque vacances scolaires et diffusion
- Création de différents supports de communication destinés à annoncer les nouvelles expositions
- Lien avec la presse locale pour la mise en avant du musée, ses expositions et actualités
- Campagne web sur facebook
- Travail sur les goodies personnalisés à l'image du musée pour la boutique du musée et la boutique en ligne
- Envoi de newsletters



*Il était une fois...*

[www.musee-du-jouet.com](http://www.musee-du-jouet.com)  
EXPOSITIONS - ATELIERS - ANIMATIONS - BOUTIQUE

Musée du Jouet - 5 rue du Murgin - 39260 Moirans-en-Montagne  
Tél. 03 84 42 38 64 - E-mail [info@musee-du-jouet.com](mailto:info@musee-du-jouet.com)

# ORDURES MÉNAGÈRES

Envoyé en préfecture le 10/07/2025

Reçu en préfecture le 10/07/2025

Publié le

ID : 039-200090579-20250709-D\_046\_2025-DE



La réorganisation et le développement du service engagés en 2023 se sont finalisés en 2024. Le mot d'ordre durant cette année 2024 fût la maîtrise des coûts liés à la collecte et au traitement des déchets.

Différentes missions ont été menées par le service déchets :

- La réorganisation des collectes avec la mise en place de deux tournées tests tous les 15 jours depuis le 1er octobre 2024. L'objectif était de réagir à la suite de la baisse des tonnages d'ordures ménagères, du déploiement du compostage et de l'évolution des consignes de tri.
- Le déploiement de nouvelles filières en déchetterie pour la valorisation des déchets, de réduire l'enfouissement et de réduire les frais de collecte et de traitement des déchets.
- Revenir à une qualité de tri supérieure à 85%, en augmentant les contrôles de bacs, la sensibilisation et la présence sur le terrain avec des réunions publiques, des animations lors de la période estivale.
- L'autonomie du service, avec la réaffectation de deux agents du service maintenance du patrimoine au service déchets.
- Le déploiement du projet « Plage Sans Poubelles » en collaboration avec la Régie de Vouglans qui avait pour objectif de faire réaliser le tri des déchets sur ces zones. Terre d'Émeraude et la Régie de Vouglans ont été lauréates de l'AAP financé par Leko, à hauteur de 80% de la charge financière totale.

- Le déploiement du tri à la source des biodéchets, avec l'accueil d'une stagiaire durant 5 mois qui avait pour but d'affiner les données et les scénarii retenus.

L'année 2024 a globalement été marquée par :

- Une stabilisation des tonnages collectés sur les ordures ménagères issue notamment de la récupération de gros producteurs de déchets au sein de la collecte. Les tonnages, hors saison estivale restent en baisse.
- Une augmentation des tonnages collectés en déchetterie
  - Une baisse de collecte des déchets recyclables liée notamment au renforcement des contrôles de bacs, et à la suppression de la collecte des cartons bruns, destinés à la déchetterie
  - Une augmentation de la qualité du tri au niveau des bacs bleus (jaunes) ; avec le taux passant de 82,89% à 86,09%.
  - Recrutement d'une ambassadrice du tri qui a permis d'atteindre les objectifs de qualité du tri et de poursuivre le déploiement du tri à la source des biodéchets

**369.94 tonnes de déchets recyclables**

(bacs bleus) ont été traitées, (-17,02 T par rapport à 2023)

**1 211,56 tonnes d'ordures ménagères**

(bac gris) ont été collectées par nos équipes (-5,04 t par rapport à 2023)

**14 rencontres**

avec les usagers du service ont eu lieu, entre les réunions publiques de réorganisation de collecte, les animations estivales, et les rencontres des professionnels des marchés pour un total de 339 personnes rencontrées

**1842 tonnes**

de déchets collectés en 2024 sur la déchetterie, soit (+ 32 tonnes par rapport à 2023.)

**7 nouvelles filières**

déployées en déchetterie lors de l'année 2024. Les nouvelles filières mises en place sont : Articles de Sports et Loisirs (ASL) ; Jeux Jouets ; Menuiseries Vitrées ; Laine de Verre ; Laine de Roche ; Bois Multi filière ; Plâtre

La fréquentation de la déchetterie augmente de **15%** avec **23 179 véhicules** accueillis.

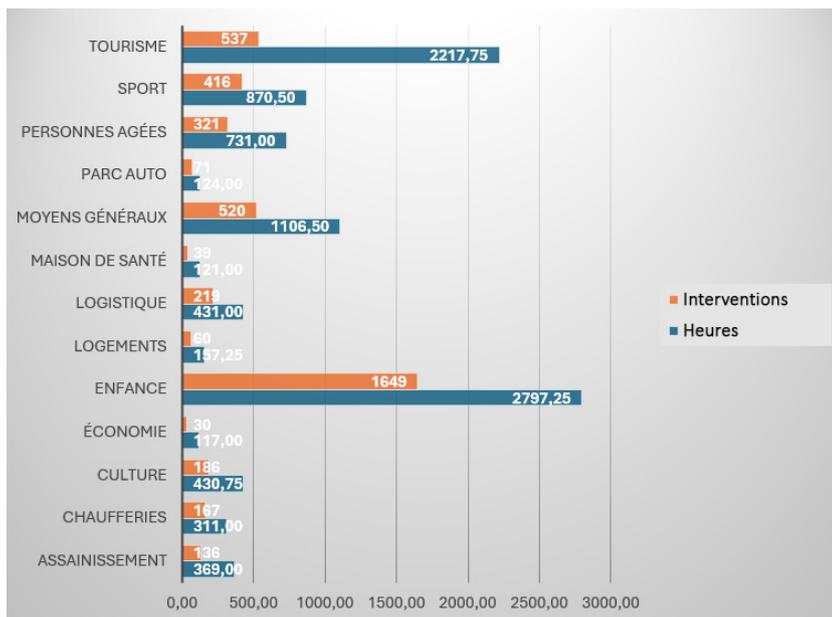
# SERVICES TECHNIQUES

## MAINTENANCE DU PATRIMOINE

L'année 2024 a été marquée par la poursuite de la réorganisation des agents du service avec une séparation et une spécialisation des équipes qui étaient précédemment mutualisées entre la maintenance du patrimoine et la collecte des déchets ménagers. L'équipe de maintenance du patrimoine a été stabilisée à 8 ETP. En novembre 2024, une nouvelle responsable de cette équipe a été recrutée.

Par ailleurs, la convention passée avec l'Adapemont a évolué, les missions confiées ont été recentrées sur un programme précis visant à une meilleure planification des interventions afin d'optimiser les temps d'interventions. Les équipes de l'Adapemont interviennent principalement sur 6 thématiques représentant 8 460 heures d'insertion

**8 460 heures de travaux d'insertion**  
confiés à l'ADAPEMONT



Envoyé en préfecture le 10/07/2025

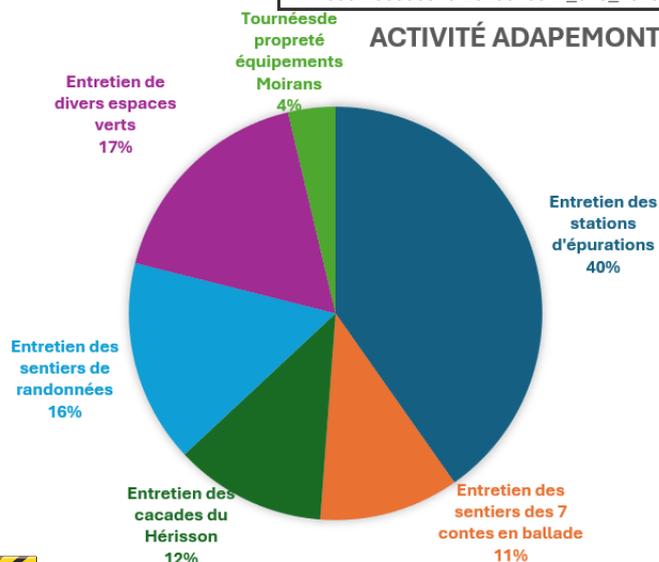
Reçu en préfecture le 10/07/2025

Publié le

ID : 039-200090579-20250709-D\_046\_2025-DE



## ACTIVITÉ ADAPEMONT 2024



**9 784 heures pour 4 351 interventions**  
des équipes techniques

L'activité de l'équipe maintenance du patrimoine de Terre d'Émeraude Communauté a évolué en conséquence, avec notamment la reprise d'une partie de l'entretien des espaces verts et des belvédères réalisée précédemment par l'ADAPEMONT.

Dans le cadre de leurs missions, ces agents ont effectué 4351 interventions représentant 9784 heures

# SERVICES TECHNIQUES

## GRANDS TRAVAUX FAITS MARQUANTS 2024 :

### • Les chiffres clefs :

- 5 grands chantiers sont en cours dont 3 engagés en 2024
- 8 241 000 € HT de travaux en cours d'exécution

L'année 2024 a vu la poursuite des grands chantiers engagés l'année précédente :

### • Le Tiers Lieu de Val Suran.

Ce bâtiment, réalisé en co-maîtrise d'ouvrage avec la commune, est destiné à accueillir au rez-de-chaussée un local commercial appartenant à la Commune, au 1er étage une médiathèque et un point d'accueil France Service, et au deuxième étage quatre logements communaux. Le montant des travaux s'élève à 1 668 000 € HT. Le chantier qui devait initialement se terminer en décembre a subi un retard, il sera réceptionné au printemps 2025.

### • L'Accueil Collectif de Mineurs de Moirans-en-Montagne.

Situé à côté de la médiathèque, ce bâtiment de plain pied de 867m<sup>2</sup> accueillera une partie restauration scolaire et 8 salles d'activités. Ce chantier, d'un montant de 2 473 000 € HT conduit par les architectes Peter Wilking de Lyon et Benoit Lizée de Saint-Claude, a également subi un retard important au moment des terrassements du fait d'une météo particulièrement défavorable. Sa réception est prévue courant 2025.

### Par ailleurs l'année 2024 a vu le démarrage de trois chantiers importants :

• **La requalification de l'ancienne Trésorerie de Clairvaux-les-Lacs en Office de Tourisme** : Les travaux ont débuté en juin 2024, pour une durée prévisionnelle de 8 mois. Le bâtiment fera l'objet d'une rénovation thermique et d'une mise en conformité pour l'accessibilité des personnes porteuses de handicap. L'aménagement intérieur est totalement repensé avec deux espaces d'accueil du public au rez-de chaussée et les bureaux de la SPL Terre d'Emeraude Tourisme au premier étage. Le montant des travaux, dont la maîtrise d'œuvre est confiée à un groupement piloté par le cabinet d'architecture AD+ de Lons-le Saunier, s'élève à 482 000 € HT, répartis en 11 lots.

• **La rénovation du stade de football de Moirans** : ces travaux concernent

Envoyé en préfecture le 10/07/2025

Reçu en préfecture le 10/07/2025

Publié le

Bersier  
Levrault

ID : 039-200090579-20250709-D\_046\_2025-DE

la reprise complète de la pelouse, avec correction de sa planeité, mise en place d'un système de drainage et le renouvellement du système d'arrosage automatique avec la pose d'une cuve de récupération des eaux de pluie de 900m<sup>3</sup>. Les travaux ont débuté en mai 2024, pour un montant de 968 000 € HT en trois lots :

- Réfection de la pelouse attribuée au groupement Coseec / Serrand TP
- Réfection de la clôture attribuée à l'entreprise C Clot
- Réfection de l'éclairage attribuée à l'entreprise EPSIG

Cette opération est co-financée par la Région, le Département du Jura, la Ville de Moirans-en-Montagne et la Fédération Française de Football. Le chantier a subi plusieurs arrêts du fait de la météo très défavorable ; la plantation de la pelouse a été reportée au printemps 2025 ;

• **La construction du Tiers Lieu d'Arinthod** : Le bâtiment est construit à l'emplacement des bâtiments préexistants au niveau des n°1 et 3 de la rue des arcades. Seules les façades historiques, côté rue des arcades, sont conservées. Le bâtiment comporte 4 niveaux. Il est destiné à accueillir :

- Les bureaux de l'Agence Postale (33 m<sup>2</sup>)
- Les bureaux de France Service (34 m<sup>2</sup>)
- Un espace partagé (34 m<sup>2</sup>)
- Les utilités (sanitaires, locaux techniques)
- La médiathèque, d'une surface de 337 m<sup>2</sup>, qui se répartit sur 2

niveaux accessibles au public (rez-de-chaussée et 1er étage), avec différents espaces (jeunesse, ados, animations...).

Le montant de l'opération s'élève à 2,9 millions d'€ TTC dont 2,65 millions d'€ TTC de travaux, répartis en 13 lots. L'opération est soutenue par la DRAC, la Région BFC et le Conseil Départemental du Jura.

Les travaux, sous maîtrise d'œuvre d'un groupement d'entreprises mené par le cabinet d'architecture DLD de Lyon, ont débuté en Octobre 2024 par une phase assez longue et délicate visant à désamianter puis à déconstruire l'arrière des bâtiments existants tout en confortant les façades conservées et le bâti mitoyen. La construction proprement dite devrait s'achever à l'automne 2026.

Enfin durant l'année 2024 se sont poursuivies les études concernant la création d'un groupe scolaire sur la commune de La Chailleuse. Sur la base du programme initial, après remise de l'Avant-Projet Détaillé (APD), il est apparu que les financements envisagés sur cette opération n'étaient pas à la hauteur espérée. Afin de rester dans un budget soutenable, la recherche d'un nouveau site a donc été lancée fin 2024.

# ASSAINISSEMENT

Envoyé en préfecture le 10/07/2025

Reçu en préfecture le 10/07/2025

Publié le

ID : 039-200090579-20250709-D\_046\_2025-DE



## INVESTISSEMENTS :



Dans la poursuite de notre programme pluriannuel :

- 5 projets de mise en séparatif de réseaux (Arinthod, Chatillon, Largillay, Menouille, Onoz) :

>> 8 073 ml de réseaux

>> 3 426 877,30 € HT

- 3 stations d'épuration (Chatillon, Largillay, Menouille) :

>> Capacité épuration cumulée : 575 Equivalents Habitants

>> 645 679,00 € HT

Certains de ces projets se poursuivront en 2025

Total marchés : 6 337 562,32 € HT

**TOTAL INVESTISSEMENTS AVEC FRAIS ANNEXES :**  
4 490 152,30 € HT

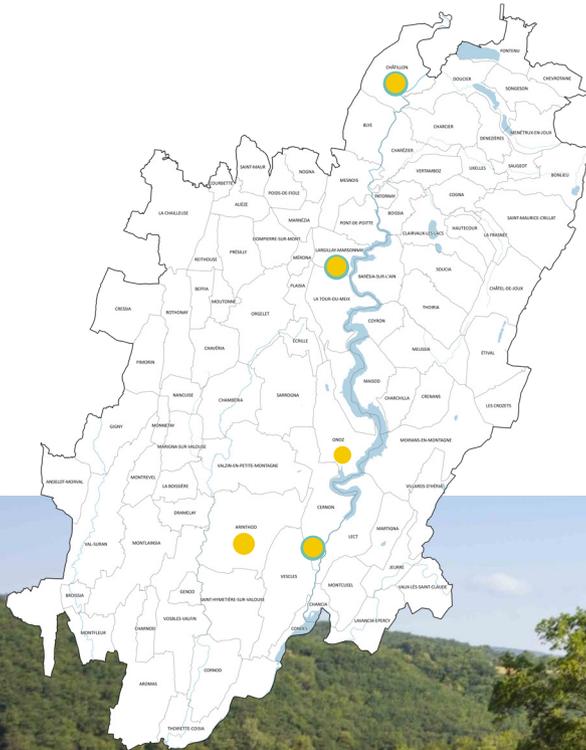
Total subventions Agence de l'eau : 3 097 629,00 €

Total subventions Conseil Départemental : 153 901,00 €

Total subventions DETR : 84 986,00 €

TOTAL SUBVENTIONS : 3 336 516,00 € soit 74,3 %

**RESTE À CHARGE TEC : 1 153 636,30 € HT**



# ASSAINISSEMENT

Envoyé en préfecture le 10/07/2025

Reçu en préfecture le 10/07/2025

Publié le

ID : 039-200090579-20250709-D\_046\_2025-DE



## LES PROJETS EN 2024

### Le Service Public d'Assainissement Collectif :

A assuré l'exploitation de 78 stations d'épuration et de 285 km de réseaux.

- A traité 890 000 m<sup>3</sup> d'eaux usées produites par environ 9550 abonnés (+/- 17 000 habitants).
- A réalisé 212 contrôles de branchements dans le cadre de ventes immobilières
- A réalisé 32 contrôles de nouveaux branchements

### Le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) :

- A réalisé :
  - 840 contrôles périodiques de bon fonctionnement
  - 18 contrôles de conception et d'implantation
  - 3 diagnostics immobiliers
- A permis à 153 propriétaires de bénéficier de tarifs avantageux pour l'entretien de leur installation grâce à la mutualisation des demandes.

# POLICE INTERCOMMUNALE

Envoyé en préfecture le 10/07/2025

Reçu en préfecture le 10/07/2025

Publié le

ID : 039-200090579-20250709-D\_046\_2025-DE



Les contraventions relevées  
en 2023 sont de **144**  
contre 130 en 2022.

**836**

interventions en 2024

contre **695** en 2023

## PROFESSIONNELLEMENT :

Obtention des **cartes professionnelles** par les agents.

Enregistrement en Préfecture pour les agents aux **formations préalables à l'armement** (FPA).

Déclaration des **caméras piétons** à la CNIL (en attente de diffusion aux communes adhérentes sur l'utilisation de celles-ci par le service communication de TEC).

Réalisation d'un **catalogue d'arrêtés municipaux** « types » distribué à l'ensemble des élus le jour de la conférence.

Les agents ont été formés en matière de **gestion des dépôts et décharges sauvages** et en matière de **détection de faux documents sur la voie publique**.

**5 nouvelles communes** sont venues rejoindre le service : **ALIÈZE, CERNON, CHÂTILLON, BEFFIA** et **SONGESON** portant ainsi le total de communes ayant adhérees à la Police Intercommunale à **58 / 92**.

## SUR L'ACTIVITÉ :

Nous avons réalisé **836 interventions en 2024** (contre 695 en 2023).

Il convient cependant de prendre ces chiffres avec quelques réserves car certaines interventions entraînent des procédures beaucoup plus contraignantes avec des conséquences très différentes.

Il est cependant à noter un net accroissement des procédures de **stationnement : 230 en 2024** (contre 137 en 2023) et d'**urbanisme : 58 en 2024** (contre 47 en 2023).

Les **contraventions relevées en 2024 sont de 144** (contre 130 en 2023).

Ces chiffres sont également à prendre avec quelques réserves car il ne faut pas oublier l'importance des actions pédagogiques menées par le service afin de sensibiliser les personnes sur le respect des règles élémentaires (non

quantifiées ci-dessous). Ces actions sont très appréciées des touristes qui pour la plupart ne se sentent pas « pris au piège » de l'amende facile et changent leur comportement, limitant de fait, les infractions.

Des solutions vis-à-vis du stationnement des estivants dans les secteurs problématiques de MAISOD et COYRON ont été trouvées mais elles restent à affiner.

Toutefois, d'autres secteurs comme le stationnement à ORGELET à la mise à l'eau du domaine de Bellecin, mériteraient une réflexion afin d'éviter les problèmes rencontrés en 2024 concernant la circulation (stationnement très gênant, problème d'accès au secours).

## ÉVÉNEMENTS MARQUANT :

### • Ordre public :

- La Mission Inter-services de l'Eau et de la Nature (**MISEN**) sur le **Lac de VOUGLANS** (le **20/07/2024**).

- La Sécurisation du **tour cycliste de « La Vache Qui Rit »** à **ROTHONAY** (le **26/05/2024**).

### • Ecoles :

Partenariat évolutif sur :

- Le Plan de Prévention en Milieu Scolaire (**PPMS**) (action réalisée en **février 2024**).

- La Sécurisation dans les transports scolaires avec les Opérations Sécurité et Citoyenneté (**OSC**) (actions réalisées en **mars, avril et octobre 2024**).

La Prévention sécurité routière avec l'atelier **Savoir rouler à vélo** (action réalisée en **juillet 2024**).

# POLICE INTERCOMMUNALE

Envoyé en préfecture le 10/07/2025

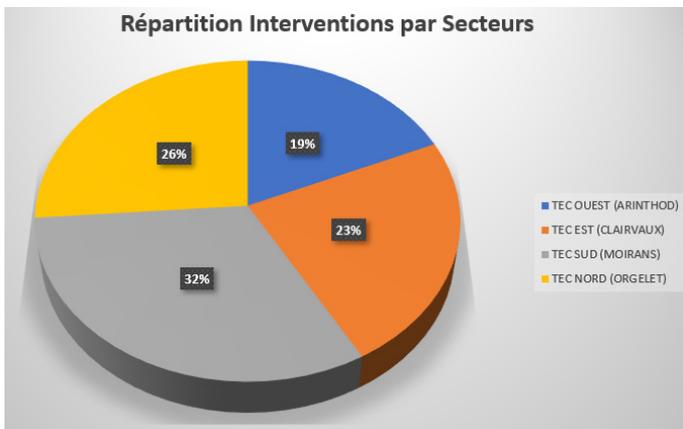
Reçu en préfecture le 10/07/2025

Publié le

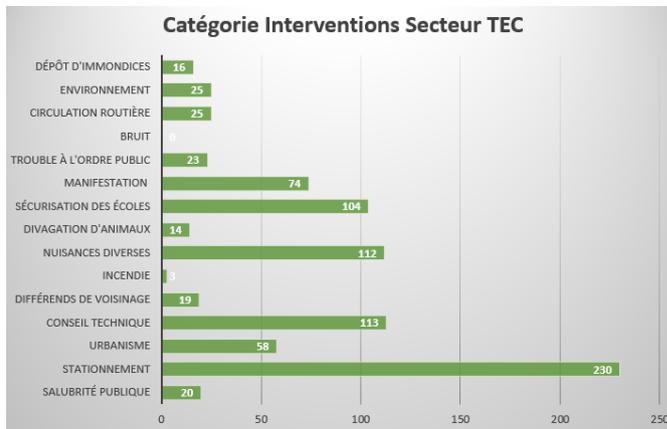


ID : 039-200090579-20250709-D\_046\_2025-DE

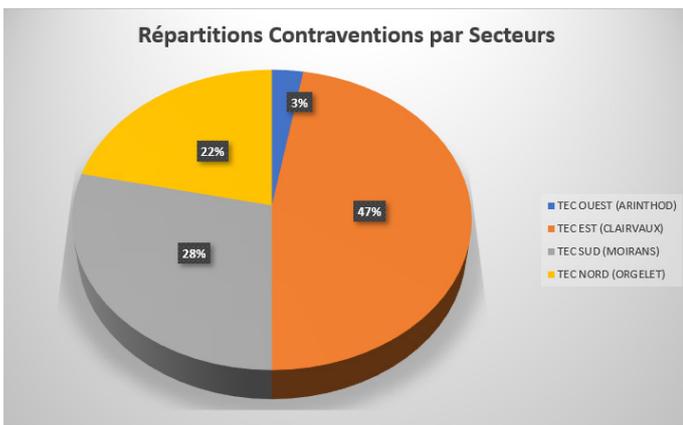
Répartition Interventions par Secteurs



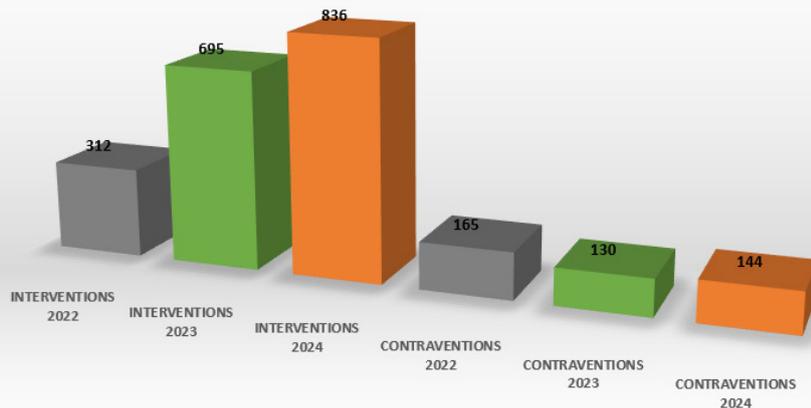
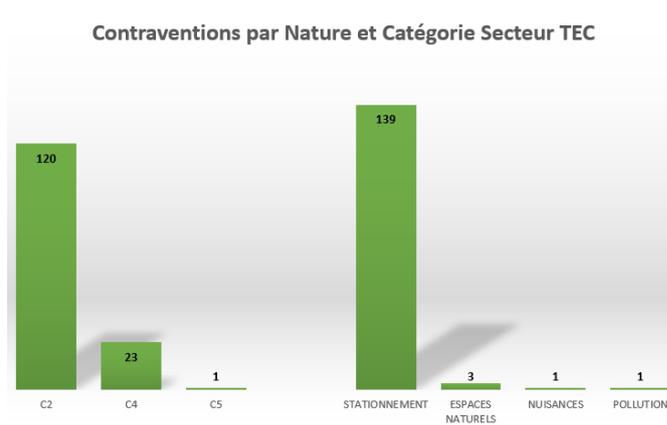
Catégorie Interventions Secteur TEC



Répartitions Contraventions par Secteurs



Contraventions par Nature et Catégorie Secteur TEC



# ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

Envoyé en préfecture le 10/07/2025

Reçu en préfecture le 10/07/2025

Publié le

Berger  
Levrault

ID : 039-200090579-20250709-D\_046\_2025-DE



Mesures Agro-Environnementales  
**+ de 970 000 €**  
accordés à  
**48 exploitations agricoles**  
engagées en faveur de Natura 2000



Finalisation de  
l'élaboration du  
Plan Climat  
Air Energie Territorial  
(PCAET) 2024-2029



**30**  
projets de contrats  
Natura 2000  
recensés sur le site  
Petite Montagne du Jura



**608**  
élèves du primaire  
bénéficiaires d'animations  
environnement



**221**  
participants  
aux **11** animations  
nature et **60**  
**bénévoles** pour le  
suivi des espèces



Lancement de la maîtrise  
d'oeuvre de l'aménagement  
pour le public de l'ENS Lac et  
Marais de Viremont

# ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

Envoyé en préfecture le 10/07/2025

Reçu en préfecture le 10/07/2025

Publié le



ID : 039-200090579-20250709-D\_046\_2025-DE



## TRANSITION ECOLOGIQUE // PLAN CLIMAT

En cohérence avec les exigences de la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte, la collectivité s'est engagée en 2021 dans l'élaboration et la mise en œuvre d'un Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET). Ce projet, co-construit et porté par l'ensemble des acteurs du territoire, constitue un engagement local en réponse à des enjeux globaux face au changement climatique. Lors d'un événement public en septembre 2024 « la Place des Possibles » Terre d'Émeraude s'est associée à divers experts thématiques afin d'éclairer, interpeller et embarquer les acteurs locaux et les habitants sur les diverses transitions à opérer, en matière de sobriété énergétique, de mobilité durable ou encore d'adaptation de nos forêts. Une procédure de consultation publique a été organisée à l'automne 2024 pour recueillir les avis de la population sur le projet, synthétisés et étudiés dans un « mémoire en réponse ». La fin d'année marque la mise en œuvre opérationnelle du plan d'actions collectif, sur la période 2024-2029.



## EDUCATION A L'ENVIRONNEMENT // APPEL A PROJETS SCOLAIRES

Sur l'année scolaire 2023-2024, 608 élèves du territoire ont été sensibilisés à l'environnement sur des sujets tels que la diversité du vivant ou encore la ressource en eau, dans le cadre de l'Appel à Projets Pédagogiques Environnement. Cette opération subventionnée par la collectivité, largement sollicitée par les écoles, s'intensifie en 2024-2025, au bénéfice de plus de 800 élèves.



## BIODIVERSITE // ACCOMPAGNEMENT DES ACTEURS ET VALORISATION DES RICHESSES LOCALES

Terre d'Émeraude Communauté poursuit ses actions en faveur de la biodiversité, notamment aux côtés du monde agricole. L'animation de mesures agro-environnementales en Petite Montagne mobilise annuellement entre 49 000 et 150 000 € d'aides, dont bénéficient 48 fermes sur 5 ans et 930 ha de terrains. Dans le même secteur, une trentaine de projets de contrats Natura 2000 ont été recensés pour la programmation 2023-2027, visant la création de mares, la restauration de pelouses sèches ou encore la préservation de zones de vieux bois – des actions concrètes locales portées à la fois par des acteurs publics et privés. Les animations nature, chantiers et sessions de suivi scientifique bénévoles ont largement mobilisé, confortant l'intérêt du grand public pour la préservation de l'environnement et valorisant les richesses locales. L'accompagnement des porteurs de projets et les partenariats se développent à l'échelle communautaire (Espaces Naturels Sensibles, etc.). Ces opérations se traduisent en avantages socio-économiques qui bénéficient à l'ensemble des acteurs locaux, développent l'attractivité du territoire, et renforcent sa résilience.





Terre d'Émeraude est un territoire de savoir-faire et cette année 2024 aura été l'occasion de les mettre en avant au travers d'événements innovants et fédérateurs.

Terre d'Émeraude fait partie du Territoire d'industrie du Haut Jura et met en place des actions en faveur du tissu industriel local

## UNE ANNÉE D'ÉVÉNEMENTS

### 4<sup>ème</sup> édition de la semaine de l'Industrie

Projection inédite au cinéma à destination de 200 collégiens du territoire et la participation des entreprises et filières locales et de Madame la Sous préfète



3 réunions de la commission : en janvier chez Actémium Moirans en Montagne, en mai à la Belle Vie à Thoirette Coisia et en octobre chez SMP à Lavancia Epercy

1 Atelier des Territoires début en septembre avec le Pays Lédonien « Aménager des territoires productifs, sobres et créateurs de valeurs ». L'Etat, par cet appel à manifestation d'intérêt, s'engage auprès des territoires afin de les aider à innover à travers l'élaboration d'une feuille de route d'aménagement et de développement durables qui soit opérationnelle. Un bureau d'étude accompagne les EPCI dans cette démarche, aux cotés des entreprises locales volontaires. La thématique retenue pour notre territoire est : Comment mettre en place les conditions d'évolution et de développement d'un modèle industriel rural multipolaire conciliant résilience et attractivité ?



### 3<sup>ème</sup> édition

de la journée conviviale entre entreprises : l'Adventu'run, 1 400 participants

## UNE ANNÉE À LA RENCONTRE DES ENTREPRISES

2 rencontres avec les entreprises afin de mieux comprendre leurs problématiques :

- 1 à Bellecin : Conférence thématique sur les énergies de demain en partenariat avec EDF et 6ème sens solar
- 1 à Clairvaux les Lacs : matinale conseil au sujet de la gestion des impayés avec la CPME



## UNE ANNÉE DE REFLEXION FONCIÈRE :

La collectivité, issue de la fusion de 4 ex EPCI a hérité d'un patrimoine immobilier large et diversifié qu'elle rationalise au fil des années. Dans le cadre de la loi Climat et Résilience et de l'objectif de Zéro Artificialisation Nette (ZAN), la collectivité a participé à de nombreux échanges et appels à projet de l'Etat (Territoire d'industrie, Atelier des territoires, séminaires fonciers...) visant à engager une réflexion au sujet de l'optimisation du foncier existant, qu'il soit privé ou intercommunal.

Elle a réalisé un inventaire des surfaces potentiellement densifiables et a déterminé les critères définissant une ZAE par délibération le 18 septembre 2024.

Dans le cadre du plan gouvernemental France Ruralité, le service développement économique, aux côtés de la Sous-Préfecture de Saint-Claude, a également accompagné la Commune de Cornod, porteuse d'un projet de réhabilitation de l'ancienne mairie en commerce multi-services. Terre d'Emeraude a apporté son ingénierie pour aider à la constitution du dossier de demande de subvention ainsi qu'un fonds de concours.



Subventions	Total
Pépinière d'entreprise l'Atelier au village	7 600 €
Plateforme technologique Tecbois	10 000 €
Groupement de valorisation agricole de la Petite Montagne	1 000 €
Projet Multivolt	10 500 €
Le jura de ferme en ferme	2 500 €

Montant total attribué : 31 600 €

## UNE ANNÉE DE SOUTIEN

Terre d'Emeraude est un territoire riche de ses entreprises mais également de ses structures spécifiques comme la pépinière d'entreprise l'Atelier au village ou la plateforme technologique. Elles contribuent au développement de la filière bois, très importante tant localement qu'au niveau départemental. La collectivité a également souhaité soutenir les projets d'innovation comme Multivolt.



**MULTIVOLT**  
**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES TERRE D'EMERAUDE**  
**Valentin TRIBOULET**

**Activité : Electrotechnique**  
**Laboratoire : Laboratoire Ampère UMR 5005**

Multivolt est une start-up à vocation industrielle dont l'objectif est de proposer le design et la fabrication de produits haute tension sur mesure. Le développement de Multivolt se déroule actuellement autour de deux axes :

- La conception du produit, en acquérant une compétence de simulation des champs électriques et en tissant des liens avec les acteurs de la recherche académique afin de bénéficier des dernières connaissances et innovations.
- La fabrication du produit, avec notamment la maîtrise de la coulée de résines sous vide.

Les objectifs de cette première année d'existence sont multiples mais le plus important d'entre eux sera la présentation d'un démonstrateur de multiplicateur de tension pour le deuxième semestre 2024.

## AIDE À L'IMMOBILIER D'ENTREPRISE :

**Montant versé : Millet Dole et le Camping du Beaugard (via la commission tourisme) 11 000 €**

Le premier projet consiste en la remise en état de la toiture, son isolation et la mise aux normes de désenfumage (P1 sur le plan) sur le site de Montrevel. Le second concerne la réhabilitation de l'ancienne fromagerie de Mesnois en logements de tourisme haut de gamme.

## NOUVELLE ORGANISATION DES PÔLES

Dans un souci de continuité et de qualité de gestion, et à la suite du départ du responsable, une nouvelle organisation du service a été mise en place.

Afin d'assurer une répartition plus claire des responsabilités, les pôles ont été scindés en deux entités distinctes et bien définies :

- Le Pôle Petite Enfance & Scolaire
- Le Pôle Animation Enfance-Jeunesse

Cette réorganisation vise à renforcer l'efficacité de la gestion et à répondre de manière plus ciblée aux besoins spécifiques de chaque domaine.

## PÔLE SCOLAIRE

**Rentrée 2024-2025** : Cette année, l'effectif scolaire s'élève à 828 élèves, répartis sur 40 classes. Ce chiffre marque une légère diminution par rapport à la rentrée 2023, où 894 élèves étaient enregistrés pour le même nombre de classes. Cette baisse, bien que modérée, appelle à une analyse plus approfondie pour identifier les facteurs sous-jacents et ajuster les actions à mettre en œuvre pour répondre aux évolutions démographiques et aux besoins des familles.

**Sauvegarde d'une classe en maternelle à Arinthod** : En 2024, l'école maternelle d'Arinthod a été confrontée à un risque de fermeture d'une de ses classes, en raison d'un effectif jugé insuffisant par les services de l'Éducation Nationale. Cette perspective inquiétante aurait pu impacter négativement les conditions d'accueil et d'apprentissage des jeunes élèves.

Grâce à une forte mobilisation collective – des parents d'élèves, de l'équipe enseignante, des élus et de la population locale – une action coordonnée a été mise en place. Un rendez-vous avec les instances éducatives (DASEN, inspecteur académique) a permis de présenter des arguments solides, fondés sur les spécificités locales et les besoins éducatifs du territoire.

Cette mobilisation exemplaire a porté ses fruits : la classe a été maintenue, garantissant ainsi la stabilité pédagogique pour les enfants et les familles.

## LES RPE (RELAIS PETITE ENFANCE)

### Évolution de la gestion des Relais Petite Enfance (RPE)

Début 2024, deux Relais Petite Enfance (RPE), ceux de Clairvaux-les-Lacs et d'Orgelet, étaient déjà sous le régime de la délégation de gestion auprès de l'association Léo Lagrange. Le RPE de Moirans-en-Montagne, quant à lui, était géré en direct par Terre d'Émeraude Communauté, mais il était inactif depuis le départ de sa directrice.

Face à une demande réelle et croissante des familles et des professionnels du territoire, il a été décidé de confier également la gestion du RPE de Moirans-en-Montagne à Léo Lagrange, dans le cadre d'une délégation temporaire. Cette reprise de gestion a été effective du 1er septembre 2024 au 31 décembre 2024, dans l'attente du renouvellement du marché pour l'année 2025.

### Au total:

115 Assistantes Maternelles suivies

198 Actions

92 Communes servies avec 12 lieux d'itinérance

## CRÈCHES EN GESTION DIRECTE

Terre d'Émeraude Communauté assure la gestion directe de deux crèches :

- La crèche de Poids de Fiole
- La crèche de Moirans-en-Montagne

Au total, **66 enfants** ont été accueillis sur **224 jours d'ouverture**, représentant **50 425 heures facturées**.

Tout au long de l'année, de nombreuses activités ont été proposées, tant pour les enfants que pour les familles : conférences, fête de l'été, ateliers culinaires, ainsi que des interventions de prestataires extérieurs, comme une ferme pédagogique.

## CRÈCHES EN DÉLÉGATION DE GESTION

Deux crèches sont actuellement gérées en délégation :

- La crèche d'Arinthod, ouverte en novembre 2023, confiée à l'ABRAPA
- La crèche de Clairvaux-les-Lacs, gérée par LEO LAGRANGE

Ces structures ont accueilli au total **43 enfants** sur **224 jours d'ouverture**.

Envoyé en préfecture le 10/07/2025

Reçu en préfecture le 10/07/2025

Publié le

ID : 039-200090579-20250709-D\_046\_2025-DE

Berger  
Levrault



**9 écoles**  
**828 élèves**  
répartis dans 40 classes



**2 Crèches en**  
**délégation de gestion**  
43 enfants accueillis  
224 jours d'ouverture



**2 Crèches**  
**en gestion**  
**directe**  
66 enfants accueillis  
224 jours d'ouverture  
50 425 heures facturées



**3 RPE** (Relais Petite Enfance)  
115 Assistantes maternelles suivies  
92 communes servies  
198 actions

# MULTI ACCUEIL PAUSE CALIN MOIRANS-EN-MONTAGNE

Envoyé en préfecture le 10/07/2025

Reçu en préfecture le 10/07/2025

Publié le

ID : 039-200090579-20250709-D\_046\_2025-DE



## JOURNÉES EN L'EXTÉRIEUR

Cette année, une journée entière à l'extérieur a été réalisée avec l'ensemble de la crèche : des plus petits aux plus grands. À l'ombre de grands arbres, les enfants ont profité des bienfaits de la nature. Après un pique-nique, ils ont fait une sieste, bercés par les bruits naturels (le vent dans les feuilles, les oiseaux, ...).

Cette journée a été appréciée par tous. Les enfants étaient prêts à recommencer dès le lendemain.



## CONFÉRENCE

Cette année, la conférence à destination des professionnels de l'enfance et des parents a eu lieu sur le thème « La mort à travers les yeux des enfants : Quand et comment aborder le sujet ? » animée par Emilié BOST, formatrice enfance, infirmière puéricultrice.

Malgré ce thème d'apparence difficile à traiter, cette conférence de qualité a été appréciée par l'ensemble des participants.



# CRÈCHE ARINTHOD – LES BERCEAUX D'ÉMERAUDE

Envoyé en préfecture le 10/07/2025

Reçu en préfecture le 10/07/2025

Publié le



ID : 039-200090579-20250709-D\_046\_2025-DE

Accueil d'enfants  
de 10 semaines  
(révolues) à 4 ans



Une équipe de professionnels diplômés

Gestion de la structure par  
l'association ABRAPA ENFANCE  
pour 5 ans à compter du 2  
octobre 2023



**12 places**  
autorisées par le  
Département

250m<sup>2</sup> dont  
100m<sup>2</sup> de jardin  
au centre d'Arinthod



La micro-crèche d'Arinthod a ouvert ses portes le 2 novembre 2023. La Communauté de Communes Terre d'Émeraude a confié la gestion de la structure à l'association ABRAPA ENFANCE pour une durée de 5 ans à partir du 2 octobre 2023.

La micro-crèche accueille des enfants de 10 semaines (révolues) à 4 ans en accueil régulier ou occasionnel, de un à cinq jours, selon les besoins. L'agrément autorisé par le Département est de 12 places (décret 2021-1131 du 30/08/2021).

C'est un lieu d'éveil et de socialisation de 250 m<sup>2</sup> dont un jardin de 100 m<sup>2</sup>. Le bâtiment se trouve au centre d'Arinthod, à proximité de l'école maternelle.

L'équipe de professionnels diplômés est responsable du bien-être des enfants. Elle respecte leurs besoins et leurs rythmes de façon individuelle. Son rôle est d'assurer une relation privilégiée avec chaque enfant dans un cadre collectif. Elle donne à l'enfant des repères sécurisants et établit une relation de confiance avec l'enfant et sa famille.

# ESPACES FRANCE SERVICES

Afin de renforcer la présence des services publics de proximité, 2800 France services ont ouvert sur le territoire français depuis 2020.

Ces guichets regroupent sur un même site plusieurs administrations pour simplifier le quotidien des usagers.

« France services, c'est le retour des services publics au cœur des territoires »

Dans ces lieux d'accueil, vous pouvez obtenir des conseils, réaliser vos démarches administratives ou encore être accompagné dans l'utilisation des outils numériques.

## Partenaires de l'Etat 2024 :



## SUR LE TERRITOIRE DE TERRE D'EMERAUDE COMMUNAUTÉ

Quatre sites France services et quatre antennes sont à disposition des habitants du territoire :



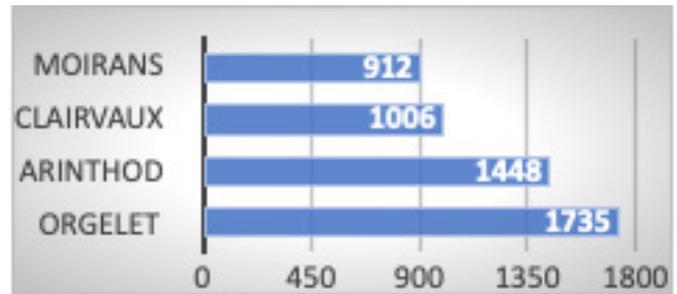
**Sites :** Orgelet, Clairvaux-les-Lacs, Moirans en Montagne, Arinthod.

**Antennes :** Doucier, Vaux-les-Saint-Claude, Aromas, Val Suran.

## NOS ACCOMPAGNEMENTS EN 2024

5101 accompagnements (antennes comprises) soit environ 20 passages par jour pour les 4 sites (rappel : 4420 accompagnements en 2023).

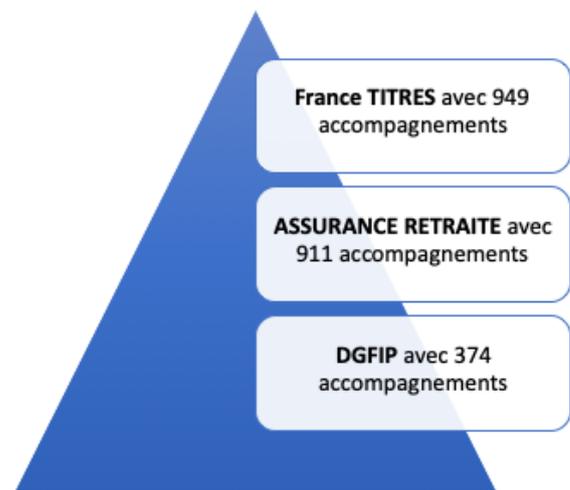
Accompagnements par sites :



Nos partenaires locaux 2024 :



Accompagnements TOP 3 :



# ESPACES FRANCE SERVICES

Envoyé en préfecture le 10/07/2025

Reçu en préfecture le 10/07/2025

Publié le

ID : 039-200090579-20250709-D\_046\_2025-DE



Visites officielles des France services de Clairvaux les Lacs et Moirans en Montagne le 13 décembre 2024

- Mme Sevenier-Muller, Secrétaire Générale et sous-préfète de l'arrondissement de Lons-le-Saunier.
- Mme Deknuydt, Sous-Préfète de Saint-Claude - Référente des France services dans le Jura.
- Madame Gauthier-Pacoud, Vice-Présidente en charge des France services de Terre d'Émeraude Communauté.
- Madame Morel-Bailly, Maire de Clairvaux Les Lacs.
- Madame Arnal, Directrice Générale des Services de Terre d'Émeraude Communauté.



## Portes ouvertes France services 2024

Afin d'augmenter la notoriété des services proposés au sein des structures France services, le grand public et les élus sont invités à se rendre aux portes ouvertes afin d'échanger avec les conseillers(es) et partenaires présents. Ces Journées portes ouvertes ont lieu au cours des premières semaines du mois d'octobre partout en France. Elles s'inscrivent directement dans une démarche « d'aller-vers » les usagers et une dynamique d'amélioration continue de la qualité de service.

- Salle des fêtes de Clairvaux les lacs, Jeudi 3 octobre 2024.



## Rappel 39° Sud 2024 : Tiers-lieux Val Suran

Antenne France services de Val Suran : ouverture le 15 avril 2025.

- MARDI 09H00 - 12H00 - 13H00 - 17H00
- MERCREDI 09H00 - 12H00

Contact : 06.70.92.45.23 – 16 place de la mairie Val Suran





## EHPAD RÉSIDENCE DU MOULIN

En 2024, l'EHPAD du Moulin a accueilli au total 56 résidents, répartis entre 44 en hébergement permanent et 12 en hébergement temporaire. La majorité des résidents, soit 68%, sont âgés de plus de 85 ans.

Les évaluations du GMP (Groupe Iso-Ressources Moyen Pondéré) et du PMP (Pathos Moyen Pondéré) ont été réactualisées cette année :

Cette année, une réévaluation des indicateurs clés liés à l'autonomie et aux besoins de soins a été réalisée :

- Le GMP (Groupe Iso-Ressources Moyen Pondéré), qui mesure le niveau moyen de perte d'autonomie des résidents, s'élève désormais à 766 (en hausse par rapport à 743 en 2015).
- Le PMP (Pathos Moyen Pondéré), reflétant le niveau moyen de soins nécessaires, atteint 235 (contre 206 en 2015).

### TAUX D'OCCUPATION

Le taux d'occupation témoigne d'une très bonne fréquentation de l'établissement :

- Le taux d'occupation de l'hébergement permanent est quasiment complet, à 99,92%.
- L'hébergement temporaire affiche un taux de remplissage de 84,79%.
- L'accueil de jour, quant à lui, connaît un taux d'occupation plus modéré, à 51,70%.

### PARTENAIRES ET COLLABORATIONS

Les partenaires sont restés identiques à l'année précédente, à l'exception du départ du pédicure. Une collaboration a commencé avec des orthophonistes qui animent un groupe collectif une fois par semaine.

### ÉVÉNEMENTS MARQUANTS DE 2024

Plusieurs événements ont marqué la vie de la résidence en 2024 :

- Deux voyages à la Grande Motte : en juin, 6 résidents ont profité d'une semaine de séjour, suivis de 2 résidentes très dépendantes en septembre pour 5 jours.
- Projet de zoothérapie : une dizaine d'interventions a eu lieu à l'EHPAD, incluant 3 visites avec des lamas, 6 avec des ânes et 1 avec des chèvres.
- La fête de Noël a rencontré un franc succès avec une très bonne participation des familles lors du goûter organisé.

### CHANGEMENTS ORGANISATIONNELS

L'année 2024 a été marquée par l'absence de direction, un contexte exceptionnel qui n'a pas empêché le bon fonctionnement de l'établissement. Une nouvelle Directrice a pris ses fonctions le 1er janvier 2025.

# HALTE RÉPIT

La maladie d'Alzheimer touche aujourd'hui près de 1 million de personnes en France et ce chiffre ne cesse de progresser, accentué par le phénomène de vieillissement de la population. Un drame pour les familles qui voient leur quotidien totalement bouleversé : la personne atteinte, qui perd peu à peu son autonomie, nécessite en effet un accompagnement de tous les instants. Or, on ne mesure pas à quel point cette aide impacte négativement la vie du proche aidant lorsque sa liberté, ses perspectives de vie et bien évidemment sa santé en sont profondément affectées. En effet, les personnes aidantes disposent de peu de temps pour se ressourcer ou s'occuper du reste de leur famille.

En effet, sur le territoire, de nombreuses personnes s'occupent de leur père, mère ou de leur conjoint en perte d'autonomie en raison d'une maladie neurodégénérative, comme Alzheimer. On les appelle les proches aidants ou aidants familiaux.

Les aidants assument une mission capitale et indispensable qui permet à la personne aidée de rester chez soi, mais ces personnes se retrouvent parfois isolées et épuisées, ayant mis leur vie entre parenthèses pour s'occuper de leur proche.

Arrive un moment où l'aidant doit pouvoir être soulagé et se reposer sur les structures lui permettant de s'accorder un peu de temps.

Pour leur apporter un véritable soutien, le CIAS de Terre d'Emeraude Communauté, développe depuis 2013 avec le soutien de l'association des bénévoles « Sourires et Souvenirs », le service d'accueil innovant, à vocation humaine et sociale : la Halte Répît « La rencontre d'Alois ».

Elle permet aux aidants de s'octroyer une précieuse bulle d'oxygène et de liberté de quelques heures, libérés de l'inquiétude et de la contrainte que suscite dans leur vie quotidienne l'aide à une personne malade.

La responsable et un bénévole thérapeute familial peuvent également offrir aux aidants, s'ils le souhaitent, un temps d'écoute, une parole bienveillante qui leur permet de verbaliser et d'extérioriser ce qu'ils ressentent.

La halte répît, apporte également un temps de détente aux personnes aidées. Les activités proposées les stimulent, leur permettent de réapprendre certains gestes ou de retrouver certaines sensations d'une façon ludique et adaptée à leur maladie. A la halte répît, on chante, on cuisine, on stimule

la mémoire, on entretient sa forme physique... c'est un espace de bien-être, de détente et de divertissement. La halte répît a pour objectifs de favoriser l'échange, la rencontre et le maintien du lien social dans un esprit convivial. Outre les activités du quotidien, les sorties sont nombreuses, qu'elles soient régulièrement dans le centre d'Orgelet, autour du lac de Vouglans, à la Pierre-Enon à Vogna, au port de la Saisse à Pont-de-Poitte, au Village du bois à Clairvaux...

En 2024, c'est aussi une sortie au parc des oiseaux à Villars les Dombes, la visite guidée de l'Abbaye de Baume-les-Messieurs, des rencontres avec Jérôme Tragus, et ses lamas.

N'oublions pas également à l'occasion de la journée mondiale en septembre, la marche solidaire organisée par la Halte Répît pour soutenir les personnes malades et leurs familles.

En 2024, les bénévoles forment une équipe de 16 personnes, ils se relaient en demi-journée de présence, 3 fois par semaine, le mardi, le jeudi et le vendredi de 9h30 à 16h30. L'année 2024 est marquée par une nette augmentation de la fréquentation de la Halte Répît.

	2023	2024
Nombre ½ journées présence de bénévoles	606	673
Nombres ½ journées présence d'aidés	990	1 193
Nombres de jours d'ouverture	124	129

## QUELQUES CHIFFRES

46 millions de personnes dans le monde sont atteintes par une maladie neuro-dégénérative et près de 4.6 millions de nouveaux cas chaque année. Conformément aux prédictions, ce nombre devrait doubler tous les 20 ans atteignant plus de 80 millions de cas en 2040.

1 million de français seraient atteints de la maladie d'Alzheimer, soit 8% des français de + de 65 ans

3.9 millions de proches aidants déclarés par une personne âgée de + de 60 ans vivant à domicile lui apporte une aide régulière

53 % sont les enfants du sénior dont 8% cohabitent avec lui, 27% sont les conjoints

1 aidant sur 2 est retraité

En 1989, la résidence autonomie Bellevue (ex foyer logement) ouvre ses portes sur la commune d'Orgelet. Dans un souci de cohérence avec les établissements du territoire de la Communauté de Communes Terre d'Émeraude, cette dernière a décidé de racheter le bâtiment à la SCI Bellevue, propriétaire depuis la vente du bâtiment par l'hôpital Sud Jura en 2022. La collectivité est donc désormais propriétaire de la résidence autonomie Bellevue depuis décembre 2024.

Afin d'harmoniser la gérance des logements privatifs dédiés aux personnes âgées sur le territoire, Terre d'Émeraude Communauté travaille sur un transfert de gestion au 1er juillet 2025 à la Mutualité Française du Jura dont l'une de ses compétences est la prise en charge de la personne âgée en perte d'autonomie.

## MISSIONS

Les missions de la résidence sont de proposer un appartement à des personnes de plus de 60 ans, de préserver leur autonomie et de maintenir et/ou de créer du lien social. L'établissement permet à ses résidents de vivre dans un cadre de vie bienveillant, de retrouver une ambiance familiale, d'être sécurisés, tout ceci grâce à des logements individuels et à des services communs.

D'une manière générale, la résidence autonomie Bellevue s'engage sur les missions suivantes :

- Offrir un environnement sécurisant
- « Accueillir et accompagner les personnes âgées autonomes dans un cadre sécurisé et agréable en leur permettant de conserver le plus longtemps possible leur indépendance et de concilier liberté et vie sociale ».
- Favoriser les conditions et aptitudes à bien vieillir.
- « Permettre à chaque personne de continuer à vivre dignement en tenant compte de son histoire, de sa personnalité, ses valeurs, ses croyances ».
- Permettre de maintenir un lien social fort et lutter contre l'isolement
- « Offrir à chaque personne la possibilité de continuer à se réaliser en partageant certaines responsabilités et en participant au fonctionnement de leur lieu de vie ».

## VALEURS

La résidence Bellevue applique des valeurs humaines qui créent le lien à autrui en touchant l'humanité de l'autre à partir de notre propre humanité. Le lien à autrui favorise la sociabilité.

Le respect, l'écoute, la considération, l'empathie, le partage sont des valeurs humaines reconnues et appliquées par l'équipe de la résidence et les résidents. Ces valeurs humaines nous permettent de créer « le vivre ensemble » en bonne harmonie et contribuent au bien-être de tous.

## AMBITION

L'ambition de la résidence autonomie est d'améliorer toujours plus la qualité d'accompagnement des résidents et leur permettre de vieillir le plus dignement possible dans un lieu de vie dynamique et ouvert où ils doivent se sentir accueillis, en sécurité et intégrés.

De nombreuses activités sont proposées régulièrement aux séniors. Cette année, les résidents ont passé une journée au Parc des Oiseaux à Villard les Dombes, ont accueilli de nouveau à la résidence le lama pour un atelier « lainage ».

L'intergénérationnel est également une notion importante à la résidence, régulièrement les enfants du Relai Petite Enfance, les collégiens... sont invités à partager des moments conviviaux.

## BIENFAITS

Les bienfaits de la résidence autonomie pour le sénior :

- Un attachement à l'indépendance
- Un besoin d'autonomie, d'accessibilité, de mobilité
- Un besoin de maintien du lien social et de rupture de la solitude,
  - Un besoin d'être déchargé de la gestion des contraintes domestiques quotidiennes
- Un besoin de sécurité, de se sentir entouré, de bénéficier d'une attention bienveillante

## LE CIAS TERRE D'ÉMERAUDE GÈRE :

- L'EHPAD de Moirans
- La Résidence Autonomie d'Orgelet
- La Résidence Autonomie de Clairvaux-les-Lacs et l'EHPAD via une convention de délégation de service public avec la mutualité française du Jura
- La Halte Répît d'Orgelet
- La Maison de Santé de Moirans-en-Montagne
- Le portage de repas aux séniors à domicile
- Les voyages Séniors

### La Maison de Santé Pluridisciplinaire de Moirans

située au 4 Rue de Tyr à MOIRANS compte :

#### 1. Pôle médical et paramédical :

- 4 médecins généralistes
- 1 Cabinet de kinésithérapeutes avec 6 professionnels
- 1 Podologue
- 1 Sage-femme
- 1 Cabinet d'orthophonie
- 1 Diététicienne
- 1 Cabinet de psychologues
- 1 Cabinet infirmier
- 1 Officine de pharmacie



#### 2. Pôle social :

- 1 antenne du Conseil Départemental du Jura
- 1 Permanence du Centre d'Accueil de Demandeurs d'Asile en situation de vulnérabilité

### Le portage de repas aux cantines scolaires et aux séniors à domicile :

En 2024 :

- 10 984 repas ont été livrés au domicile des séniors du territoire, soit une hausse de 9,55% par rapport à 2023

### Voyages séniors

3 voyages réservés aux séniors sont organisés par le CIAS, permettant à 150 personnes chaque année de profiter d'une semaine de vacances tout compris à tarif concurrentiel, aux quatre coins de la France.

2 élèves accompagnent bénévolement les groupes.

Ce programme est accessible par le biais de l'Agence Nationale des Chèques Vacances (ANCV)

En 2024, les séniors du territoire qui ont pu bénéficier de ces voyages, ont eu l'opportunité de découvrir :

Du 27 avril au 4 mai 2024 : Hôtel Club UNIVAC, Sainte-Maxime (83120)

Du 8 au 15 juin 2024 : Village Club de Rechatel – Vallée de l'Ubaye, Lac de Serre-Ponçon

Du 28 septembre au 5 octobre 2024 : VVF Villages de Sare, Pays Basque

Des programmes complets sont proposés avec découverte des lieux, dégustations, visites guidées, temps libres, balades en nature... etc

Ces opérations rencontrent chaque année un grand succès et offrent un véritable service social aux personnes âgées de Terre d'Émeraude.



# TIERS LIEUX / ESPACES PARTAGÉS

Envoyé en préfecture le 10/07/2025

Reçu en préfecture le 10/07/2025

Publié le



ID : 039-200090579-20250709-D\_046\_2025-DE

À Val Suran, les travaux de gros œuvre et second œuvre ont été achevés . Les finitions sont en cours. Les équipes ont travaillé de concert afin d'inaugurer le bâtiment courant 2025.

Les médiathécaires ont travaillé sur l'aménagement intérieur afin de proposer un espace agréable à tous : petite enfance, scolaires, ados, adultes et seniors. Cet espace accueillera non seulement la médiathèque intercommunale mais également un commerce au RDC et des logements au deuxième étage.



À Arinthod, les travaux de démolition ont été achevés au cours de l'année et le gros œuvre a débuté. La transformation architecturale est en cours et participe déjà à la vie du bourg !



Façade Sud sur le centre bourg



Façade Ouest sur le grand paysage



# SPORT

## PISCINE INTERCOMMUNALE D'ARINTHOD

Recettes totales :

**28 766€**

1 994 € de recettes billetterie

26 772 € de recettes inscriptions aux cours



La piscine intercommunale a accueilli de nouveau cette année près de 700 élèves répartis de la maternelle au collège, les Associations Sportives, le secteur jeunes, les cours privés de natation et d'aquagym ainsi qu'un club de plongée, et des entraînements de pompiers et gendarmes. Un pôle actif !



Pour l'année 2024, la commission sport et vie associative avait décidé de dédier une partie du budget de fonctionnement à l'achat d'équipements pour certaines associations, comme ici au Football Club de Vaux les Saint Claude. La dotation comprenait des ballons, des chasubles, des balises, des sifflets et des chronomètres !

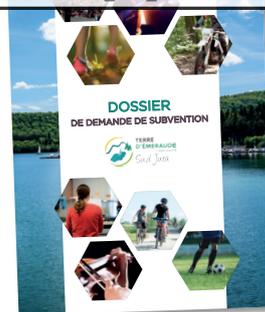
Envoyé en préfecture le 10/07/2025

Reçu en préfecture le 10/07/2025

Publié le

ID : 039-200090579-20250709-D\_046\_2025-DE

Berger  
Levrault



## SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS SPORTIVES

Au total, ce sont 101 850€ qui ont été attribués à 19 associations, répartis comme suit :

<b>SPORT et vie associative</b>	<b>101 850 €</b>
AS du Collège de Clairvaux les Lacs	200 €
AS du Collège Arinthod	500 €
Club Omnisport Clairvalien	1 200 €
Moto Club Team JuraCross	1 000 €
Jura Lacs Football	18 000 €
MotoClub Moirans	1 000 €
Jura Sud Football	65 000 €
Jura Sud Handball	6 000 €
SC Arinthod	1 000 €
Dog'ing Jura	300 €
Codep EPVG39	1 000 €
Volodalen	1 600 €
Triath'Lons	1 000 €
FRI Saint Maur	1 000 €
Pulsion VTT Balanod	350 €
Petanque Moirabaine	500 €
Juraswim	700 €
Yanis Musy - sponsoring	1000 €
Le Trait Comtois	500 €

Une subvention de 2 200€ a également été attribuée à l'association du personnel.

# CULTURE

## SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS CULTURELLES

En 2023, la collectivité a maintenu le budget alloué aux associations culturelles et sportives malgré les contraintes budgétaires fortes liées à l'augmentation du coût des énergies. 14 associations ont pu être soutenues financièrement dans leurs projets et la collectivité a également proposé un soutien matériel à certaines (prêt de chapiteau par exemple).

ASSOCIATIONS BENEFICAIRES	152 900 €
ADAPÉMONT – chantier de restauration du château d'Oliferne	3 000 €
ADAPÉMONT – Festival Bouche à Oreille	9 000 €
Ecole de Musique Associative Jura Sud	26 000 €
Association Festivalzin	3 500 €
Festival pour l'Enfant - IDEKLIC	50 000 €
Musique et Art en Pays d'Orgelet	14 000 €
Festival Noël au Pays du Jouet	15 000 €
La Vache qui Rue	4 000 €
Batterie fanfare Orgeletaine	1 500 €
Union Musicale Clairvalienne	20 000 €
Festival de Musique Baroque du Jura	2 000 €
Music'alle	500 €
Les baladins du château - restauration château de Présilly	1 000 €
Déflagration spectacles culturels	3 000 €
Atelier des artistes associés	400 €

## CTDCEAC

« Sources ressources et diversités » est le thème retenu pour cette nouvelle année de convention, en partenariat avec la DRAC. L'objectif 2024 était de toucher les publics les plus divers et notamment les adolescents.

Structure	20 000 €
Ecole de musique Jura Sud	4 500 €
ADAPÉMONT	3 000 €
Festival pour l'Enfant - IDEKLIC	4 000 €
Festival Noël au Pays du Jouet	2 000 €
Musée du Jouet	2 000 €
Réseau des médiathèques intercommunales	2 000 €
Théâtre de la Petite Montagne	2 500 €

Théâtre de la Petite Montagne – spectacle ludique « La dame qui lit Bernard Clavel » a rencontré un fort succès dans les EPHAD de Moirans en Montagne, Arinthod, Val Suran, Orgelet et à la Résidence des Lacs à Clairvaux les lacs et à Notre Maison à Aromas.



Envoyé en préfecture le 10/07/2025  
 Reçu en préfecture le 10/07/2025  
 Publié le  
 ID : 039-200090579-20250709-D\_046\_2025-DE



# MÉDIATHÈQUES

Envoyé en préfecture le 10/07/2025

Reçu en préfecture le 10/07/2025

Publié le

Berger  
Levrault

ID : 039-200090579-20250709-D\_046\_2025-DE

**8,80 ETP**

Nombre de salariés pour  
l'ensemble  
des médiathèques

**27 062**

Fréquentation du public  
(Nombre de personnes accueillies dans  
nos locaux, ce chiffre ne prend pas en  
compte les scolaires)



**79 476**

Nombre de prêts  
(Nombre de documents prêtés  
à l'ensemble des usagers)

**253**

Nombre d'animations  
proposées au public



**5 480**

Nombre d'élèves accueillis  
dans les médiathèques



Pôle Arinthod  
(Arinthod, Val Suran)

Clairvaux-Les-Lacs

Réseau des  
médiathèques  
intercommunales

Pôle Moirans-  
en-Montagne  
(Moirans-en-Montagne,  
Vaux-Les-Saint-Claude)

Orgelet

**6**

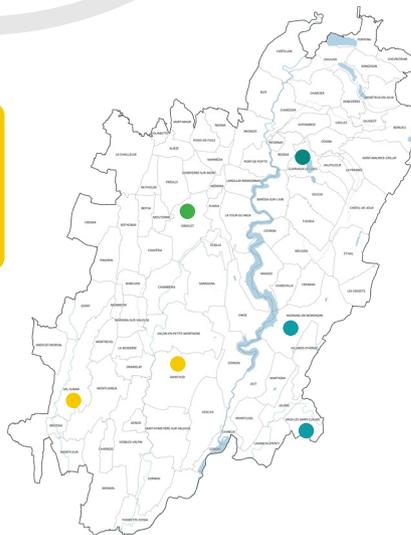
Nombre de sites  
Terre d'Émeraude  
Communauté

**113 h**

Nombre d'heures  
d'ouverture tout public  
pour une semaine type

**236**

Nombre de classes  
accueillies



## FORMATIONS

Afin d'être au plus près des mutations culturelles, sociales et technologiques de la société, le personnel de la collectivité et les bénévoles se forment chaque année à de nouvelles compétences et connaissances. Ainsi en 2024, chaque médiathécaire est allée en formation au minimum 2 fois dans l'année sans compter les formations internes offertes par Terre d'Emeraude Communauté. (Cybersécurité).

Ces formations sont le plus souvent proposées par la médiathèque départementale du Jura. Les sujets sont variés : BD documentaires, animations autour des livres, valorisation des films en médiathèque...et des formations plus spécifiques, comme l'aménagement d'espaces de jeux en médiathèques. Une médiathécaire a réussi son concours d'entrée dans la fonction publique suite à un cycle de formation.

## UN PAS DE PLUS VERS LA MUTUALISATION

### Le changement du logiciel de gestion à la médiathèque d'Orgelet

Dans l'objectif de mettre en réseau l'ensemble des structures, la médiathèque d'Orgelet a changé de logiciel de gestion des ouvrages. Ceci permet de :

- Mettre à jour et choisir un logiciel de gestion des bibliothèques adapté au fonctionnement du réseau des médiathèques,
- Répondre aux normes de sécurité de Terre d'Emeraude Communauté,
- Fusionner la base d'Orgelet avec celles d'Arinthod et de Val Suran
- Migrer les données de la base de la médiathèque d'Orgelet (un travail d'harmonisation au-préalable avec les médiathèques d'Arinthod et de Val Suran a été nécessaire)
- Faciliter le travail en réseau

Après quelques mois de travail en automne 2024 et une formation, le nouveau logiciel est fonctionnel depuis début 2025. Les autres médiathèques du réseau bénéficieront, elles aussi, prochainement de cette mise à jour de leurs logiciels de gestion de bibliothèques. Ce concept de bibliothèque en plein air et ateliers animés par une artiste locale a conquis 171 personnes.

## MÉDIATHÈQUE DE VAL SURAN

L'année 2024 aura été marquée par la préparation du déménagement de la structure de Val Suran. Des plans d'aménagement au déménagement en passant par le désherbage, tous les collaborateurs du réseau ainsi que les services de la collectivité ont contribué à ce grand projet : services culture, finances, techniques, informatique, marchés publics...

## LE « DÉSHERBAGE » POUR RESTER « À LA PAGE »

Dans une médiathèque, les acquisitions d'ouvrages se font tout au long de l'année, moyennant un travail de veille permanent.

En parallèle, certains ouvrages, trop vieux, trop abîmés, redondants, obsolètes, trop peu empruntés..., doivent régulièrement quitter les rayons.

Pour ce faire, les médiathécaires se basent sur une liste de critères concrets préétablis comme la méthode « IOUPI » (Incorrect, Ordinaire, Usé, Périmé, Inapproprié). Un documentaire sur les robots publié il y a plus de 15 ans sera-t-il encore d'actualité ? Est-il nécessaire d'avoir 10 documentaires sur les dinosaures ? Ce sera également l'occasion d'acheter des versions plus récentes, actualisées.

En 2024, plusieurs « opérations désherbage » ont été menées à Arinthod, à Clairvaux-les-Lacs, à Moirans-en-Montagne, Orgelet, Val Suran...

**Que deviennent ces ouvrages ?** un partenariat avec l'Association des Paralysés de France qui revend les ouvrages sur des marchés ou à une entreprise comme papier à recycler.

**Pour résumer, désherber, c'est limiter l'accumulation, le stockage et proposer au public des rayons plus aérés, agréables et actualisés. C'est une véritable opération de valorisation des collections.**

## ZOOM : UN RÉSEAU DYNAMIQUE

### Des actions d'animations mutualisées et des partenaires

A l'automne 2024 et début 2025, le thème de « la forêt » a été décliné dans les 5 médiathèques du réseau avec :

- L'Exposition de photographies « l'arbre » de Johann Cortinovic,
- L'exposition de sculptures créées à partir de souches d'arbres d'Éric Mourez,
- Une exposition itinérante et pédagogique « les forêts publiques de Bourgogne-Franche-Comté face au changement climatique », proposée par la COFOR (communes forestières Bourgogne-Franche-Comté) et l'ONF en partenariat avec le service environnement de Terre d'Emeraude.

Et en prolongement de ces expositions, des conférences-ateliers ont été animées par le CPIE.



**65 109 visiteurs**



**62%**  
d'adultes  
**38%**  
d'enfants



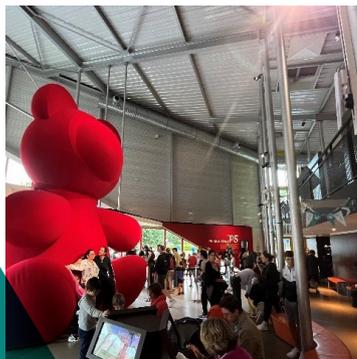
**32 %**

de visiteurs de Bourgogne Franche-Comté

**5 %**

de visiteurs étrangers

**2 373**  
visiteurs  
dimanche 18 Août  
Record de fréquentation  
sur un jour



**46%**  
de visiteurs en juillet et août



**88,52%**

de la collection inscrite à  
l'inventaire réglementaire  
est récolée au 31/12/2024





## TENDANCES À LA LOUPE

### 2024, nouvelle année record de fréquentation

Après une année 2023 marquée par une forte augmentation du nombre de visiteurs, le musée du Jouet maintient une très bonne fréquentation avec 65 109 visiteurs.

C'est le deuxième musée le plus visité dans le département du Jura.

Pendant les vacances scolaires, 54 visites guidées, 49 ateliers, 13 spectacles et 19 animations et temps de jeu ont été proposés. 3767 visiteurs individuels y ont participé.

### Fréquentation des groupes

La fréquentation des groupes reste à un niveau satisfaisant également.

Malgré les difficultés croissantes pour les groupes de financer le trajet jusqu'au musée et de trouver un transport, l'accueil des groupes reste une activité importante.

Les groupes scolaires (2.400 élèves) sont toujours le public majoritaire du musée, suivi par les groupes d'adultes (1.885 personnes), groupes extrascolaires (1.033 enfants), personnes en situation de handicap (423 personnes) familles (215) et Protection de l'Enfance (63 enfants).

Si le nombre de groupes scolaires et extrascolaires est en légère baisse, le nombre de groupes d'adultes et de familles est lui en augmentation. De même, les groupes de personnes en situation de handicap et relevant de la Protection de l'Enfance sont également en augmentation, profitant de nouvelles médiations pour ces publics habituellement plus éloignés de la culture.

### Chiffre d'affaires billetterie et boutique en forte hausse

Le chiffre d'affaires de la billetterie est équivalent à 2023. Celui de la boutique est en progression de 10,33%. Les paniers moyens sont en légère hausse : 18,32€ par visiteur pour la boutique et 6,87€ par visiteur en billetterie.

La boutique en ligne qui propose une sélection de jouets et jeux et les produits dérivés du musée offre une visibilité supplémentaire à la boutique et au musée.

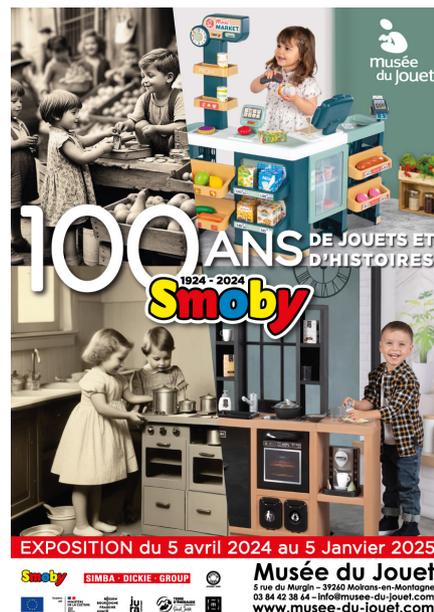
La vente de crêpes sucrées les après-midis pendant les vacances scolaires offre aux visiteurs un service supplémentaire apprécié.

La privatisation du musée par la Région Bourgogne-Franche-Comté à l'occasion des Assises de l'orientation et de Smoby pour leur soirée d'anniversaire ont été un succès et offrent des ressources financières nouvelles et une visibilité autre.

## NOUVEAUTÉS : EXPOSITIONS TEMPORAIRES ET PARCOURS PERMANENT

En 2024, le musée du Jouet proposait plusieurs expositions temporaires :

- Une exposition consacrée aux jouets PLAYMOBIL® pour fêter leur 50ème anniversaire, du 6 février 2024 au 5 janvier 2025.
- Une exposition consacrée à Smoby pour fêter leur 100ème anniversaire, du 5 avril 2024 au 31 août 2025. L'entreprise jurassienne Smoby a été fondée en 1924 à Lavans-les-Saint-Claude sous le nom de Moquin-Breuil. Elle était d'abord spécialisée dans la production de pipes en bois. Aujourd'hui, Smoby Toys compte parmi les leaders dans la fabrication de jouets et fête ses 100 ans à travers une exposition inédite.
- Une nouvelle reconstitution d'un village en jeux de construction JeuJura. Cette maquette unique est composée de chalets JeuJura fabriqués à Saint-Germain-en-Montagne depuis des décennies ! Plongez dans l'univers de cette entreprise créée en 1911.



# MUSÉE DU JOUET

## UNE PROGRAMMATION RICHE ET ORIGINALE

Pour enrichir la découverte du musée, de nouveaux ateliers ont été créés : atelier de création de masques, de marionnettes, stop-motion et atelier de jeu et une nouvelle visite guidée sur le thème des jouets PLAYMOBIL®. Plusieurs écoles, accueils de loisirs du territoire de Terre d'Émeraude Communauté ont pu bénéficier gratuitement d'une visite de l'exposition temporaire et d'un atelier au musée sur le thème des PLAYMOBIL®.



Des visites thématiques autour des saisons ont également été créées, parmi lesquelles une visite « Carnaval », une visite « Même pas peur » à destination des enfants de moins de 6 ans, une visite sur le thème des dinosaures, des jeux et jouets d'été, sur le thème du sport pour les Jeux Olympiques. Des ateliers de maquillage et de jeu de rôle ont également été proposés.

Une offre riche de spectacles (cirque, magie, marionnettes, etc.) a permis d'enrichir la programmation pendant les vacances et les temps forts de l'année (Nuit Européenne des Musées, Journées Européennes du Patrimoine, Noël au pays du Jouet, etc.).

## ENRICHIR, CONSERVER, ETUDIER LES COLLECTIONS

- Inventaire et récolement décennal des collections

Le récolement décennal des objets conservés en réserve continue selon le plan de récolement établi en 2015. Ainsi, en 2024, quatre campagnes de récolement ont été réalisées sur les objets du « fonds historique » ainsi que sur les deux collections ethnologiques « Chantal Lombard » et « Jean-Pierre Rossie », soit 1768 jouets récolés.

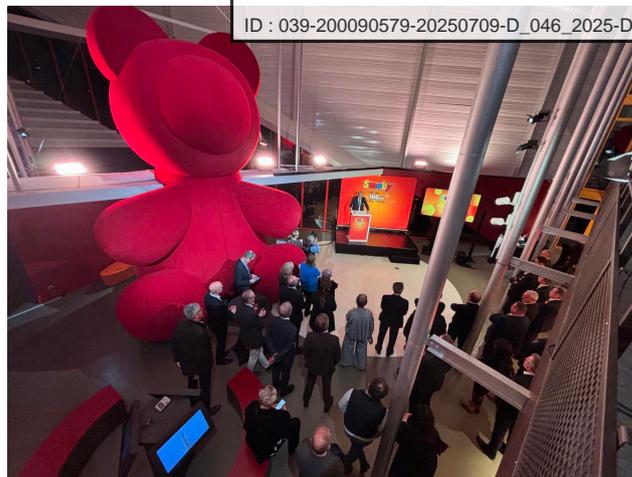
Envoyé en préfecture le 10/07/2025

Reçu en préfecture le 10/07/2025

Publié le

Berser  
Levrault

ID : 039-200090579-20250709-D\_046\_2025-DE



- Informatisation de l'inventaire

Le récolement s'accompagne de l'informatisation des données sur le logiciel Actimuséo et de la mise à jour de la base photographique, outils indispensables à une bonne gestion des collections et au service de la connaissance et de la valorisation.

- Prêts

4 prêts ont été consentis dans toute la France sur des thématiques différentes : Archives départementales de Saint-Julien-Lès-Metz (7 objets), Hangar Y à Meudon (8 objets), Panthéon à Paris (1 objet), Musée Hector-Berlioz à La Côte-Saint-André (15 objets).



Envoyé en préfecture le 10/07/2025

Reçu en préfecture le 10/07/2025

Publié le

ID : 039-200090579-20250709-D\_046\_2025-DE

Bersier  
Levrault



# MUSÉE DU JOUET

## ➤ EVENEMENTS 2024

Date	Evènement	Fréquentation animations	Fréquentation totale
Du 10 février au 10 mars	Vacances d'hiver	249	7 091
Du 6 avril au 5 mai	Vacances de printemps	297	5 417
Samedi 18 mai	Nuit européenne des musées	282	359
Du 10 au 13 juillet	Festival Idéklic	173	2 484
Du 6 juillet au 31 août	Vacances d'été	1 194	28 853
21 et 22 septembre	Journées européennes du patrimoine	679	954
Du 4 au 11 octobre	Fête de la science (scolaires uniquement)	371	824
Du 19 octobre au 3 novembre	Vacances d'automne	339	3 340
14 et 15 décembre	Noël au pays du jouet	56	203
Du 21 décembre au 5 janvier	Vacances de Noël	147	1 823

La Régie de Vouglans est un établissement public à caractère industriel et commercial (EPIC). Elle est dotée de la personnalité morale et de l'autonomie financière.

Elle est administrée par un Conseil d'administration (CA) composé de 20 membres, maires riverains du lac, élus de la collectivité. Le CA est présidé par M. Jean-Charles GROSIDIER maire d'Arinthod et VP de Terre d'Émeraude Communauté lui-même assisté de 2 vice-présidents : M. Christophe GERMAIN maire de Largillay-Marsonnay et M. Dominique RETORD maire de Lect-Vouglans.

## SON PÉRIMÈTRE :

- 3 ports : Port de la Saisse (Pont de Poitte) Port du Meix (La Tour du Meix) Port de la Mercantine (Maisod)

- 1 Camping

- 2 plages : Plage du Surchauffant (La Tour du Meix) Plage de la Mercantine (Maisod)

- 11 commerces sous conventions :

Restaurants Le Balcon et la Guinguette, la Boutique artisanale de la corne, le snack de la plage du Surchauffant, Extrem Jet, le Mercantoch' à Maisod, le snack de la plage de la Mercantine, la location de bateaux électriques à la Mercantine, la location de paddle pédalos bateaux plage de la Mercantine, et le snack à la capitainerie de Pont de Poitte, ...

**651 ANNEAUX**

sur les 3 ports

La Régie de Vouglans, c'est un  
**Chiffre d'affaires**  
**2024 de**

**1 579 936 € HT**

Un camping avec un peu plus de  
**200 emplacements**  
(emplacements nus et locatifs)



## LES DOSSIERS IMPORTANTS MENÉS EN 2024 :

### Tout au long de l'année :

La Régie a travaillé sur la possibilité de reprendre en gestion directe les zones de mouillages du lac de Vouglans à savoir : la zone du Gringalet, la zone de Coyron et la zone de Bellecin.

Un dossier a été déposé auprès des services de l'Etat en fin d'année 2024 mais n'a pas été retenu pour le moment, cependant un travail de fond a été mené quant à une éventuelle reprise.

### JUILLET :

- Installation des zones de collecte d'ordures ménagères sur l'ensemble des sites administrés par la régie :



Mise en place de zones de collectes centralisées d'OM sur les plages; aires de camping-car et ports avec le tri sur les sites touristiques administrés par la Régie de Vouglans à savoir la zone du « Surchauffant » sur la commune de la Tour du Meix et la zone de la « Mercantine » sur la commune de Maisod.

Suppression des corbeilles de plages de 150L qui incitaient au non respect du tri des déchets.

Projet subventionné par l'organisme LEKO et couvert par France 3 régional :



## RÉGIE DE VOUGLANS

### • Sélection des entreprises pour les travaux du snack du camping destiné aux campeurs et au public extérieur

Dans l'objectif de classer le camping du Surchauffant en 4 étoiles, il était impératif d'avoir un snack dans l'enceinte même du camping. Cependant la Régie tenait à garder un service accessible au public extérieur, simples visiteurs ou habitants du territoire. C'est dans cet objectif que le snack a été créé avec une terrasse interne au camping et une grande terrasse extérieure destinée à tous.

La Régie a souhaité garder en interne cette compétence et après avoir choisi les entreprises pour la réalisation des travaux, un responsable snack a été recruté en juillet.

Ouverture du snack en avril 2025 avec une carte régionale tant au niveau restauration que boisson, alors n'hésitez plus, venez le découvrir : une équipe dynamique et souriante sera là pour vous accueillir !



### NOVEMBRE :

#### • Lancement par les membres du CA de la Régie d'un projet de territoire sur le lac de Vouglans

Pourquoi un projet de territoire pour le lac de Vouglans ?

Ce projet de territoire est un document stratégique élaboré à la demande de la Communauté de communes Terre d'Émeraude et la Régie de Vouglans pour définir une vision de développement du lac de Vouglans à court moyen et

long terme. Ce document sert de feuille de route pour organiser, planifier et coordonner les actions en matière d'aménagement, d'environnement, d'économie et de services publics.

Ce projet de territoire pour le lac de Vouglans répondra ainsi à plusieurs spécificités :

- Une diversité des usages (production hydroélectrique, tourisme, loisirs, environnement) qui nécessite une coordination entre plusieurs acteurs.
- Un développement économique qui doit être équilibré avec les enjeux environnementaux pour assurer une exploitation durable du lac.
- Un projet structurant permettrait d'obtenir des financements publics et privés pour des aménagements et infrastructures durables.

Il garantira ainsi un développement harmonieux du lac de Vouglans en préservant son attractivité et son écosystème tout en renforçant son rôle dans l'économie locale.

### LES PARTENAIRES INSTITUTIONNELS DE LA RÉGIE :

TEC partenaire privilégié de la Régie.

La gendarmerie nationale présente sur le site du Surchauffant les weekends de pont en mai, les weekends de juin et 7/7 jours sur la période estivale du 01/07/2023 au 31/08/2023 7/7 ainsi que les week-ends de septembre.

La police intercommunale présente de l'ouverture à la fermeture du camping du lundi au vendredi sur les aires de camping-cars et à l'écoute des besoins ponctuels de la Régie

La DDT et la préfecture, partenaires de la Régie via les cellules d'alerte Rivière d'Ain en lien avec la DDT 01 et 39, les CD 01 et 39, la préfecture du Jura, l'OFB, le SR3A, EDF et d'autres partenaires associatifs.

# TERRE D'ÉMERAUDE TOURISME

Envoyé en préfecture le 10/07/2025

Reçu en préfecture le 10/07/2025

Publié le

ID : 039-200090579-20250709-D\_046\_2025-DE



**1000 km**

de sentiers de randonnées balisés au PDIPR



**25** belvédères  
communautaires



**14 000**

visiteurs en Juillet-Août 2024  
dans les Bureaux d'information  
touristique

**346 087**

visiteurs aux Cascades du Hérisson



**56 000€**

de taxes de séjour

**189**

partenaires à l'Office de Tourisme

**7 936**

pass Via Ferrata vendus en 2023



Envoyé en préfecture le 10/07/2025

Reçu en préfecture le 10/07/2025

Publié le

ID : 039-200090579-20250709-D\_046\_2025-DE

Berger  
Levrault



# TERRE D'ÉMERAUDE COMMUNAUTÉ 92 COMMUNES

Envoyé en préfecture le 10/07/2025

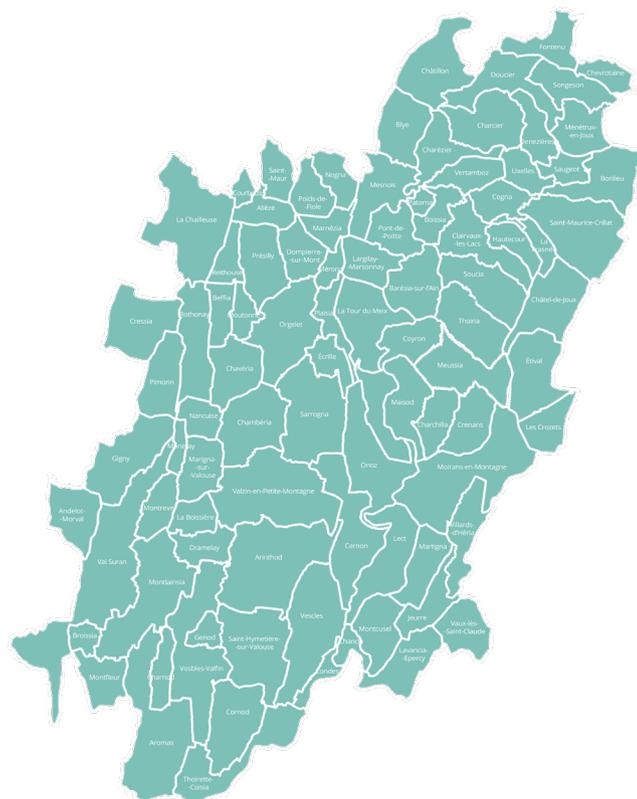
Reçu en préfecture le 10/07/2025

Publié le



ID : 039-200090579-20250709-D\_046\_2025-DE

Mairie	Madame/Monsieur le Maire	Téléphone	Mail
Alièze	BOURGEOIS Josette	03 84 44 20 87	mairiealieze@wanadoo.fr
Andelot-Morval	CIOE Bruno	03 84 85 42 44	commune-d-andelot.morval@orange.fr
Arinthod	GROSDIDIER Jean-Charles	03 84 48 00 67	contact@mairiearinthod.fr
Aromas	ROZEK Evelyne	04 74 50 73 37	mairie.aromas@wanadoo.fr
Barésia-sur-l'Ain	HUGONNET Franck	03 84 25 84 41	mairie.baresia-sur-ain@wanadoo.fr
Beffia	VIAL Jacques	09 67 40 51 68	mairie.beffia@wanadoo.fr
Blye	BOUILLIER Jean-Charles	03 84 48 38 12	mairie.blye@wanadoo.fr
Boissia	BAILLY Hervé	03 84 44 72 28	mairie.boissia@wanadoo.fr
Bonlieu	REVOL Hervé	03 84 25 58 16	mairie.bonlieu@orange.fr
Broissia	ARTIGUES Damien	03 84 44 38 41	mairie.broissia@orange.fr
Cernon	RUDE Bernard	03 84 48 40 93	mairie.cernon@orange.fr
Chambéria	FAVIER Jean-Louis	03 84 35 73 76	mairie.chamberia@wanadoo.fr
Chancia	BONIN Robert	04 74 77 71 37	mairie.chancia@wanadoo.fr
Charchilla	BENIER ROLLET Claude	03 84 42 34 19	mairie@charchilla.fr
Charcier	MOREL Alain	03 84 25 77 62	mairie.charcier@wanadoo.fr
Charézier	BELLAT Stéphane	03 84 48 37 57	commune.charezier@orange.fr
Charnod	REBREVEND COLIN Micheline	03 84 44 39 72	charnod@orange.fr
Châtel de Joux	POURCELOT Anais	03 84 44 81 26	mairie.chateldejoux@orange.fr
Châtillon	MORISSEAU Gilles	03 84 25 76 12	mairie.chatillon-ain@wanadoo.fr
Chavéria	CHAMOUTON Patrice	03 84 35 54 25	mairie@chaveria.fr
Chevrotaine	CATILAZ Christophe	03 84 25 73 51	commune-de-chevrotaine@wanadoo.fr
Clairvaux-les-Lacs	MOREL-BAILLY Héléne	03 84 25 82 42	mairie@cll39.fr
Cogna	MAILLARD Jean-Claude	03.84.25.28.96	mairie.cogna@wanadoo.fr
Condes	BENOIT Jérôme	04 74 75 83 25	condesmairie@gmail.com
Cornod	ANDREY Patrick	04 74 76 81 08	commune.cornod@wanadoo.fr
Courbette	GUILLOT Evelyne	03 84 44 28 69	communedecourbette@orange.fr
Coyron	GAMBEY Olivier	03 84 42 07 22	mairie.coyron@wanadoo.fr
Crenans	FAGUET Jean-Jacques	03 84 42 33 98	mairiedecrenans@wanadoo.fr
Cressia	LANCELOT Catherine	03 84 44 50 98	mairie.cressia@wanadoo.fr
Denezières	CHAUVIN Philippe	03 84 25 51 81	mairiededenezieres2@wanadoo.fr
Dompierre-sur-Mont	PIETRIGA Guy	03 84 25 48 74	contact@dompierrezurmont.fr



Terre d'Émeraude communauté  
Siège social  
4 chemin du quart  
39270 Orgelet

Envoyé en préfecture le 10/07/2025

Reçu en préfecture le 10/07/2025

Publié le



ID : 039-200090579-20250709-D\_046\_2025-DE

Mairie	Madame/Monsieur le Maire	Téléphone	Mail
Doucier	ROUX Nathalie	03 84 25 77 57	mairie.doucier@wanadoo.fr
Dramelay	LAMARD Philippe	03 84 48 40 12	mairie.dramelay@wanadoo.fr
Ecrille	GIROD Franck	03 84 35 57 66	ecrille@aricia.fr
Etival	CAPELLI Célestin	03 84 44 87 22	mairie@etival39.fr
Fontenu	PERRIN Alexandre	03 84 25 76 94	mairie.fontenu@wanadoo.fr
Genod	VILLESSECHE Anne	03 84 44 52 94	genod.mairie@orange.fr
Gigny	CORSETTI Patrice	03.84.85.41.25	mairie.gigny@wanadoo.fr
Hautecour	COLIN Gwenaël	03 84 25 25 01	mairie.hautecour@wanadoo.fr
Jeurre	CORAZZINI Sylvie	03 84 42 51 19	mairie.jeurre@wanadoo.fr
La Boissière	LAVRY Dominique	03 84 48 02 69	mairie@laboissiere39.fr
La Chailleuse	BELPERRON Pierre Rémy	03 84 44 21 82	mairie@lachailleuse.fr
La Frasnée	LARUADE Laurent	03 84 25 24 58	mairie.frasnee@wanadoo.fr
La Tour du Meix	PARE Sandra	03 84 25 44 27	mairie-latourdumeix@wanadoo.fr
Largillay-Marsonnay	GERMAIN Christophe	03 84 48 31 66	mairie.largillay-marsonnay@wanadoo.fr
Lavancia-Epercy	JAILLET Bernard	04 74 77 73 46	mairie.lavancia39@wanadoo.fr
Lect	RETORD Dominique	03 84 48 40 69	mairie.lect@wanadoo.fr
Les Crozets	SCHAEFFER Catherine	03 84 44 87 87	mairie@lescrozets.fr
Maisod	BLASER Michel	03 84 42 32 46	mairie@maisod.fr
Marigna-sur-Valouse	JACQUEMIN Pierre	03 84 35 73 44	mairie.marignasurvalouse@wanadoo.fr
Marnézia	FATON Patrice	03 84 35 76 13	commune.marnezia@wanadoo.fr
Martigna	DALLOZ Jean-Charles	03 84 42 33 79	mairie.martigna-39@wanadoo.fr
Méné-trux-en-Joux	DUFOUR Anne	03 84 25 70 58	mairie.menetruxenjoux@wanadoo.fr
Mérona	DE MERONA Bernard	06 84 99 75 25	mairie@merona.eu
Mesnois	GAUTHIER-PACOUD Sandrine	03 84 48 37 89	mairie.mesnois@wanadoo.fr
Meussia	TISSOT Isabelle	03 84 42 01 81	mairiemeussia@wanadoo.fr
Moirans-en-Montagne	LONG Grégoire	03 84 42 01 58	contact@moiransmontagne.fr
Monnetay	PAGET Jean-Marie	03 84 35 72 67	communemonnetay@orange.fr
Montcusel	MOREL Denis	03 84 42 52 66	mairie.montcusel@wanadoo.fr
Montfleur	NEVERS Jean-Claude	03 84 44 30 70	commune.montfleur@orange.fr
Montlainsia	BUNOD Rémi	03 84 85 45 54	mairie@montlainsia.fr
Montrevel	MORAND Nathalie	03 84 85 43 04	mairiemontrevel39@wanadoo.fr
Moutonne	PARIS Robert	03 84 25 48 30	moutonne.mairie@wanadoo.fr
Naucise	HALBOURG Bertrand	03 84 35 08 63	mairie.naucise.39@orange.fr

Mairie	Madame/Monsieur le Maire	Téléphone	Mail
Nogna	CASSABOIS Yannick	03 84 44 71 14	mairie.nogna@orange.fr
Onoz	RASSAU Jean-Noël	03 84 35 57 30	mairie.onoz@aricia.fr
Orgelet	DUTHION Jean-Paul	03 84 35 54 54	mairie@orgelet.com
Patornay	DEVAUX Catherine	03 84 48 34 13	mairie.patornay@orange.fr
Pimorin	BERTHOZAT Michel	03 84 44.52.16	mairie.pimorin@wanadoo.fr
Plaisia	BOILLETOT Jean-Marc	03 84 25 47 71	mairie.plaisia@aricia.fr
Poids de Fiole	GROS FUAND Florence	03 84 48 33 78	mairie.poids-de-fiole@wanadoo.fr
Pont de Poitte	DEPARIS-VINCENT Christelle	03 84 48 30 01	mairie@pontdepoitte.com
Présilly	HOTZ Richard	03 84 35 75 47	mairie.presilly@wanadoo.fr
Reithouse	REMI Thomas	03 84 44 24 61	mairie.reithouse@wanadoo.fr
Rothonay	VUITTON Antoine	09 67 31 69 94	communederothonay@orange.fr
Saint-Hymetière-sur-Valouse	BUCHOT Jean-Yves	03 84 48 49 91	mairie@sthymetieresurvalouse.fr
Saint-Maur	AYMONIER Gaëtan	03 84 44 23 45	contact@saintmaur-jura.fr
Saint-Maurice-Crillat	MILLET Jacqueline	03 84 25 23 99	st.maurice.crillat@wanadoo.fr
Sarrogna	PROST Philippe	03 84 35 72 80	commune-de-sarrogna@orange.fr
Saugeot	MILLET Michel	03 84 25 50 76	mairie-saugeot@wanadoo.fr
Songeson	CATTET Jean-Luc	03 84 25 71 64	mairie.songeson@wanadoo.fr
Soucia	DUMONTGIRARD Philippe	03 84 25 27 88	mairie.soucia@wanadoo.fr
Thoirette-Coisia	BRUNET Hervé	04 74 76 80 71	mairie.thoirette@wanadoo.fr
Thoiria	STEYAERT Frank	03 84 25 25 12	thoiria@wanadoo.fr
Uxelles	BAILLY François	03 84 25 51 78	commune.uxelles@wanadoo.fr
Val Suran	BRIDE Frédéric	03 84 85 42 37	mairie.valsuran@valsuran.fr
Valzin-en-Petite Montagne	COMTE Thierry	03 84 35 78 31	mairie.valzin@orange.fr
Vaux-les-Saint-Claude	HUGUES Guy	03 84 42 42 25	maire-de-vaux-les_saint-claude@wanadoo.fr
Vertamboz	DUFOUR Christiane	03 84 48 32 40	mairievertamboz@orange.fr
Vescles	BOISSON Jean Pierre	03 84 48 47 72	commune-vescles@wanadoo.fr
Villard d'Héria	BONDIER Jean-Robert	03 84 42 03 85	mairie.villardsdheria@wanadoo.fr
Vosbles-Valfin	RAVIER Pascal	03 84 48 08 70	mairie-vosbles@wanadoo.fr



Envoyé en préfecture le 10/07/2025

Reçu en préfecture le 10/07/2025

Publié le

ID : 039-200090579-20250709-D\_046\_2025-DE



# TERRE D'ÉMERAUDE

— *Sud Jura* —

## — LA RURALITÉ —

Le sens  
du  
passé

L'intelligence  
du  
présent

L'ambition  
de  
l'avenir

# L'ESPRIT DE L'INTÉRÊT GÉNÉRAL